

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 05 NOVEMBRE 2024 : DELIBERATION N° 175

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre à 18h00

Le Conseil Municipal de Maubeuge s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Christelle DOS SANTOS pouvoir à Jeannine PAQUE - Caroline LEROY pouvoir à Samia SERHANI - Sophie VILLETTE pouvoir à Marie-Pierre ROPITAL - Inèle GARAH pouvoir à Rémy PAUVROS - Fabrice DE KEPPER pouvoir à Jean-Pierre ROMBEAUT

EXCUSÉ(E)S :

Marc DANNEELS

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Nicolas LEBLANC

OBJET : Modification du procès-verbal contradictoire de mise à disposition des voies publiques communales

26 NOV. 2024 S'LO

Vu le Code de la Voirie routière, et notamment les articles :

- L.111-1, relatif au domaine public routier comprenant l'ensemble des biens du domaine public des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre,
- L.141-1, relatif à la dénomination des voies qui font partie du domaine public routier communal,
- L.141-2, relatif aux attributions exercées par le maire au nom de la commune sur la voirie communale,
- L.161-1, relatif à l'appartenance des chemins ruraux au domaine privé de la commune, affectés à la circulation publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles :

- L.2122-21-5° relatif à l'exécution des décisions du conseil municipal par le maire en matière de voirie communale,
- L.2241-1 relatif à la compétence du conseil municipal pour délibérer sur la gestion des biens et opérations immobilières effectuées par la commune,
- L.5216-5 II 1° relatif à la compétence des communautés d'agglomération exercée en lieu et place des communes pour la « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles :

- L.2111-1 et L.2111-2 relatifs au domaine public immobilier,
- L.2111-3 relatif à l'acte de classement ou d'incorporation d'un bien d'une personne publique dans le domaine public,
- L.2111-14 relatif à la composition du domaine public routier,

Vu les arrêtés préfectoraux :

- Des 30 mai 2013 et 19 décembre 2013 portant création de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, (CAMVS),
- Du 21 mars 2019 portant modification des statuts de la CAMVS,
- Du 22 décembre 2022 portant modification des statuts de la CAMVS, et notamment l'article 2.2.a relatif à la compétence facultative « création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire,

Vu les derniers statuts validés par l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2022 susvisés et notamment l'article 2.2 a., relatif à la compétence facultative « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »,

Vu les délibérations du conseil communautaire :

- n° 2210 du 12 décembre 2019 portant révision de l'intérêt communautaire de

26 NOV. 2024 SLO

la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire » produisant ses effets à partir du 1er juillet 2020,

- n° 2402 du Conseil Communautaire du 10 septembre 2020 portant mise en conformité des statuts de la CAMVS avec les dispositions de la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 - Transfert de compétences exercées à titre optionnel vers le bloc de compétences exercées à titre supplémentaire,
- n° 2990 du 30 septembre 2021 portant complément à la délibération n° 2210 du 12 décembre 2019 relative à la révision de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire », et son annexe intitulée « VOIRIE COMMUNAUTAIRE IC »,

Vu les délibérations du Conseil Municipal :

- n° 6 en date du 22 octobre 2010 intitulée Transfert de compétence- Procès-verbal de mise à disposition des voiries et des différents biens meubles, matériels et véhicules à l'AMVS : approbation et autorisation de signature,
- n° 124 en date du 25 septembre 2017 relative au classement dans le domaine public communal de chemins ruraux,
- n° 33 du 09 juin 2020 du conseil municipal relative à la révision de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, « Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire » »,
- n° 41 du 9 mars 2021 relative à la mise en conformité des statuts de la CAMVS avec les dispositions de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 - Transfert des compétences exercées à titre optionnel vers le bloc des compétences exercées à titre supplémentaire,
- n° 218 du 14 décembre 2021 portant modification du procès-verbal contradictoire de mise à disposition des voies publiques communales,
- n° 70 du 12 juin 2024 portant modification du procès-verbal contradictoire de mise à disposition des voies publiques communales - Mabuse, et ses annexes, jointes à la présente,

Vu le procès-verbal de mise à disposition des voiries de la commune de Maubeuge à l'AMVS signé le 15 mars 2012, mis à jour par les délibérations n° 218 et n° 70 susvisées,

Vu le tableau intitulé « VOIRIE COMMUNAUTAIRE IC » validé par la délibération n°2990 susvisée, ci-annexé, mis à jour par les délibérations n° 218 et n° 70 susvisées,

Vu l'examen du projet de délibération en Commission « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Énergétique, Propreté » en date du 28 octobre 2024,

Considérant que les travaux de réfection de voiries sont réalisés sur la commune de Maubeuge,

Considérant qu'il y a lieu de modifier le procès-verbal de mise à disposition des voiries à la CAMVS, et d'en exclure temporairement les voiries concernées afin de permettre à la Commune de Maubeuge de réaliser ces travaux d'entretien, à savoir :

Appellation	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m²)	Bande de roulement
Rue des Écoles	663	8	5 304	Revêtu
Rue des Minières	640	8	5 120	Revêtu
Rue Pécart	370	7	2 590	Revêtu
Rue du Travail	230	8	1 840	Revêtu
Rue Roland Garros	346	6	2 076	Revêtu
Rue de Louvroil	123	7	861	Revêtu
Rue des Cèdres	358	8	2 864	Revêtu
Rue des Chênes	264	7	1 848	Revêtu
Rue Jean Bouin	128	7	896	Revêtu
Rue Haute	581	8	4 648	Revêtu

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité

- Approuve la mise à jour du procès-verbal contradictoire de mise à disposition des voies publiques communales,
- Exclut les voiries citées ci-dessous,

Appellation	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m²)	Bande de roulement
Rue des Écoles	663	8	5 304	Revêtu
Rue des Minières	640	8	5 120	Revêtu
Rue Pécart	370	7	2 590	Revêtu
Rue du Travail	230	8	1 840	Revêtu
Rue Roland Garros	346	6	2 076	Revêtu
Rue de Louvroil	123	7	861	Revêtu
Rue des Cèdres	358	8	2 864	Revêtu
Rue des Chênes	264	7	1 848	Revêtu
Rue Jean Bouin	128	7	896	Revêtu
Rue Haute	581	8	4 648	Revêtu

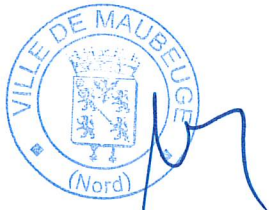
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer à ce procès-verbal et tout document s'y rapportant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

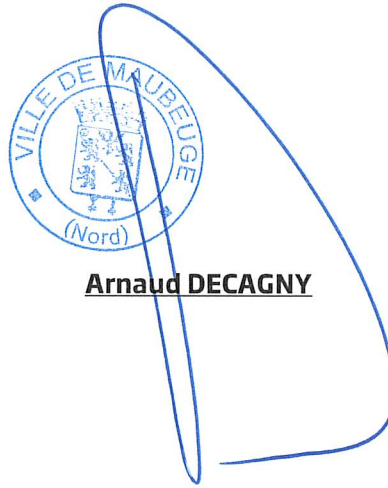
Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance



Nicolas LEBLANC

Le Maire de Maubeuge



Arnaud DECAGNY

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 12 JUI 2024 : DELIBERATION N° 70

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin à 18h00

Le Conseil Municipal de Maubeuge s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Annick LEBRUN pouvoir à Jeannine PAQUE - Djilali HADDA pouvoir à Brigitte RASSCHAERT - Marc DANNEELS pouvoir à Patricia ROGER - Christelle DOS SANTOS pouvoir à Marie-Charles LALY - Rémy PAUVROS pouvoir à Sophie VILLETTE - Marie-Pierre ROPITAL pouvoir à Guy DAUMERIES - Inèle GARAH pouvoir à Michel WALLET

EXCUSÉ(E)S :

Angelina MICHAUX

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Nicolas LEBLANC

OBJET : Modification du procès-verbal contradictoire de mise à disposition des voies publiques communales - Mabuse

Vu le Code de la Voirie routière, et notamment les articles :

- L.111-1, relatif au domaine public routier comprenant l'ensemble des biens du domaine public des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre,
- L.141-1, relatif à la dénomination des voies qui font partie du domaine public routier communal.
- L.141-2, relatif aux attributions exercées par le maire au nom de la Commune sur la voirie communale.
- L.161-1, relatif à l'appartenance des chemins ruraux au domaine privé de la commune, affectés à la circulation publique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles :

- L.2122-21 relatif aux attributions exercées par le maire au nom de la commune concernant notamment les mesures de voirie communale.
- L.2241-1 relatif à la compétence du conseil municipal pour délibérer sur la gestion des biens et opérations immobilières effectuées par la commune.
- L.5216-5 II 1° relatif à la compétence des communautés d'agglomération exercée en lieu et place des communes « *Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire* »

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles :

- L.2111-1 et L.2111-2, relatifs aux conditions d'appartenance au domaine public de la voirie communale,
- L.2111-3, relatif à l'acte de classement ou d'incorporation d'un bien d'une personne publique dans le domaine public.
- L.2111-14 relatif à la composition du domaine public routier,

Vu les arrêtés préfectoraux :

- des 30 mai 2013 et 19 décembre 2013 portant création CAMVS,
- du 21 mars 2019 portant modification des statuts de la CAMVS,
- du 22 décembre 2022 portant modification des statuts de la CAMVS,

Vu les derniers statuts validés par l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2022 susvisés et notamment l'article 2.2 *a.*, relatif à la compétence facultative « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »,

Vu les délibérations du conseil communautaire :

- n°2210 du 12 décembre 2019 portant révision de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de

stationnement d'intérêt communautaire » produisant ses effets à partir du 1^{er} juillet 2020 ;

- Vu la délibération n°2402 du Conseil Communautaire du 10 septembre 2020 portant mise en conformité des statuts de la CAMVS avec les dispositions de la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 - Transfert de compétences exercées à titre optionnel vers le bloc de compétences exercées à titre supplémentaire,
- n° 2990 du 30 septembre 2021 portant complément à la délibération n° 2210 du 12 décembre 2019 relative à la révision de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire », et son annexe intitulée « VOIRIE COMMUNAUTAIRE IC »

Vu les délibérations du Conseil Municipal :

- n° 6 en date du 22 octobre 2010 intitulée Transfert de compétence- Procès-verbal de mise à disposition des voiries et des différents biens meubles, matériels et véhicules à l'AMVS : approbation et autorisation de signature
- n°124 en date du 25 septembre 2017 relative au classement dans le domaine public communal de chemins ruraux.
- n° 33 du 09 juin 2020 du conseil municipal relative à la révision de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, « Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »,
- n° 41 du 9 mars 2021 relative à la mise en conformité des statuts de la CAMVS avec les dispositions de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 - Transfert des compétences exercées à titre optionnel vers le bloc des compétences exercées à titre supplémentaire,

Vu le procès-verbal de mise à disposition des voiries de la commune de Maubeuge à l'AMVS signé le 15 mars 2012.

Vu le tableau intitulé « VOIRIE COMMUNAUTAIRE IC » validé par la délibération n°2990 susvisée.

Vu l'avis favorable émis lors de la Commission « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Énergétique, Propreté » du 30 avril 2024,

Considérant que les travaux de réaménagement de trottoirs sont réalisés sur la commune de Maubeuge avec une réduction de la bande de roulement,

Considérant que ces travaux sont réalisés par entreprise avec modification des réseaux d'éclairage public dans le cadre de ce réaménagement,

Considérant qu'il y a lieu de modifier le procès-verbal de mise à disposition des voiries à la CAMVS, et d'en exclure les voiries concernées afin de permettre à la Commune de Maubeuge de réaliser ces travaux d'entretien, à savoir :

Appellation	Désignation	Longueur	Largeur	Surface	Bande de roulement
Avenue Mabuse	<i>De la Place des Nations au giratoire Mabuse</i>	130 m	8 m	1040 m ²	Revêtu
Giratoire Mabuse	<i>De l'avenue Mabuse au Pont Mabuse</i>	R de 5 m		80 m ²	revêtu

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité avec 2 votes CONTRE (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL)

- Approuve la mise à jour du procès-verbal contradictoire de mise à disposition des voies publiques communales,
- Exclu les voiries citées ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer à ce procès-verbal et tout document s'y rapportant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

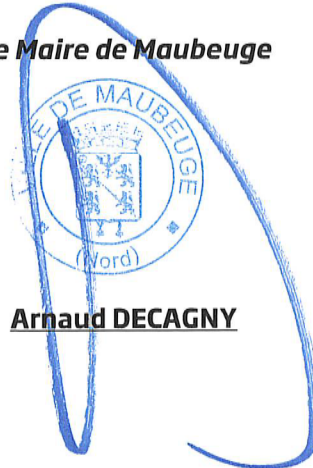
Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La Secrétaire de séance



Nicolas LEBLANC

Le Maire de Maubeuge



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017 : DELIBERATION N° 124

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 18 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille DIX-SEPT, le VINGT-CINQ SEPTEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - P. MACQ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - R.DETOURBE - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

**Naguib REFFAS (à Marc DANNEELS)
Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)
Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)
Samia SERHANI (à Jeanine PAQUE)
Frédéric LEFEBVRE (à Marie-Christine MORETTI)
Naëlle TAJDIRT (Jean-Pierre COULON)
Fatima FEKIH (à Nathalie MONTFORT)**

EXCUSE(E)S :

**Jean-Yves HERBEUVAL
Christophe DI POMPEO
Xavier DUBOIS
Louis-Armand DE BEJARRY**

ABSENT(E)S :

Raymonde DETOURBE

SECRETAIRE DE SEANCE : Sophie CORDIER

OBJET N° 33 : Classement de chemins ruraux dans le domaine public communal

Vu le Code de la Voirie routière, et notamment les articles :

- L.111-1, relatif au domaine public routier comprenant l'ensemble des

biens du domaine public des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre,

- L.141-1, relatif à la dénomination des voies qui font partie du domaine public routier communal.
- L.141-2, relatif aux attributions exercées par le maire au nom de la Commune sur la voirie communale.
- L.161-1, relatif à l'appartenance des chemins ruraux au domaine privé de la commune, affectés à la circulation publique.

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L.161-1 disposant que les chemins ruraux sont des chemins affectés à l'usage du public qui n'ont pas été classés comme voie communale.

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles :

- L.2111-1 et L.2111-2, relatifs aux conditions d'appartenance au domaine public de la voirie communale,
- L.2111-3, relatif à l'acte de classement ou d'incorporation d'un bien d'une personne publique dans le domaine public.
- L.2211-1, relatif à la consistance du domaine privé des personnes publiques,
- L.2212-1, disposant que les chemins ruraux relèvent du domaine privé des personnes publiques.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles :

- L.2122-21 relatif aux attributions exercées par le maire au nom de la commune concernant notamment les mesures de voirie communale.
- L.2241-1 relatif à la compétence du conseil municipal pour délibérer sur la gestion des biens et opérations immobilières effectuées par la commune.

Vu l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 28 avril 1987, n°146745, qui précise qu'un chemin rural peut être classé dans les voies communales et entrer dans le domaine public de la commune.

Vu l'arrêt du Tribunal des Conflits du 21 juin 2004, Commune de Vernet-La-Varenne, n°C3408, qui confirme qu'une décision de classement d'un chemin rural comme voie communale est la seule mesure de nature à intégrer cette voie dans le domaine public de la commune.

Vu la liste des voiries, plus précisément des chemins ruraux de la commune de

Maubeuge, pour lesquelles le classement est demandé.

Considérant que la **voirie communale** comprend :

- **Les voies communales**, lesquelles sont affectées à la circulation publique générale, qui ont fait l'objet d'un classement dans le domaine public routier par le Conseil Municipal,
- **Les chemins ruraux**, lesquels sont des chemins appartenant au domaine privé de la commune, affectés à l'usage du public mais n'ayant pas fait l'objet d'un classement dans le domaine public.

Considérant que les **voies communales** sont de ce fait protégées par les principes d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité.

Qu'*a contrario* **les chemins ruraux** sont prescriptibles et aliénables par des tiers.

Considérant que le classement dans le domaine public est l'acte qui confère à un chemin son caractère de **voie communale** publique et acte officiellement de son appartenance au domaine public.

Considérant que la liste ci-annexée, fait état de l'ensemble des voiries se situant sur le territoire maubeugeois pour lesquelles il y a lieu de prononcer le classement dans le domaine public, au motif que ces emprises de voiries sont affectées à l'usage directe du public et plus précisément, au besoin de la circulation terrestre.

Considérant que la législation précise qu'une commune est dispensée de faire réaliser une enquête publique, notamment lorsque l'opération envisagée ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Qu'en l'espèce, le classement envisagé **des chemins ruraux** dans le domaine public, afin de leur conférer la qualité de **voie communale**, n'a pas pour conséquence de porter une atteinte aux fonctions précitées, aussi, la ville est dispensée de procéder à l'enquête publique préalable.

Considérant qu'il relève de la compétence du Conseil Municipal de se prononcer sur le classement d'un chemin rural dans le domaine public communal.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- De prononcer le classement des chemins ruraux, repris dans la liste des voiries ci-annexée, dans le domaine public.

- D'acter que ce classement confère aux dits chemins :
 - l'appellation de voie communale.
 - l'imprescriptibilité et l'inaliénabilité.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Prononce** le classement des chemins ruraux, repris dans la liste des voiries ci-annexée, dans le domaine public.

- **Acte** que ce classement confère aux dits chemins :
 - l'appellation de voie communale.
 - l'imprescriptibilité et l'inaliénabilité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY



<u>LISTE DES VOIRIES à reprendre dans le domaine public</u>	
Voiries présentes sur Maubeuge	Désignation d'après le Tableau de Classement
Dauge (rue)	De la rue de Montplaisir à la rue Grévaux
Arts (place des)	Traversée par la rue des Arts
8 mai 1945 (esplanade)	Rue de la Croix (entrée de l'Arsenal)
A (avenue)	De la rue Kennedy à la rue des Hauts Fourneaux
Acierie (rue de l')	Rue de la Pâture Laloux
Acquart (rue du sergent)	De la rue commandant Brocard à la rue du lieutenant Lalarme
Anatchkov (place Grégory) (ancienne place de la Gare Routière)	De l'avenue de la Gare au boulevard de l'Europe
Anciens (résidence des), « La Planquette »	En impasse de la rue du Foyer
Astrid (résidence Reine)	De la route de Mons à l'allée Verte
Automobilistes (rue des)	De la rue Grévaux à la place des Automobilistes
Automobilistes (place des)	En impasse de la rue des Automobilistes
Aviateurs (allée des)	En impasse de la place de la Cité Jardin du Pont Allant
B (avenue)	De la rue Sainte Emilie à l'avenue A
Bart (rue Jean)	De la rue Jacques Cartier à l'allée Gerbaut
Bataille (place Antoine)	En impasse de la rue Régnier
Bathiat (rue Léon) (ancienne ruelle Jacquot)	De la route d'Elesmes à la rue Roland
Bérégovoy (rue Pierre)	De l'avenue du Parc au boulevard de
Bessemer (rue)	De la rue des Frères Lumière à la rue Pierre Martin
Boucher (square Héliène)	De la rue Maryse Bastié en impasse
Bouin (rue Jean)	De la rue de la Liberté en impasse
Brunehaut (chemin de la ruelle de la Chaussée)	En impasse de la route d'Elesmes
Bruyère (Impasse)	En impasse de la rue de Grattières

Budé (allée Guillaume)	De la rue de l'Ancien Pont Rouge au Chemin rural de la Croix
Buffalo (chemin de) (ancien chemin de Douzies à Gognies Chaussée)	De la rue du pont de Pierres à Feignies
C (avenue)	De la rue Sainte Emilie à l'avenue A
Cartier (rue Jacques)	De la rue Jean Bart à la rue des Vitriers
Centrale (rue)	De la rue du Château d'Eau à la rue du
Céramique (rue de la cité de la)	En impasse de la rue Grévaux
Champ de l'Abbesse (impasse du chemin du)	En impasse du chemin Latéral
Charcot (avenue du commandant)	De la rue des Sars à la rue Jacques Cartier
Charléroï (square de)	En impasse de la rue Jules Walrand
Chars (esplanade des)	De la rue du 145ème R.I. à la rue Gustave Sculfort
Château d'eau (rue du)	De la rue Dauge à la rue du Square
Chausson (rue André)	De la rue Grévaux à MCA
Chemin de fer (chemin de la cité du)	En impasse de la rue de la Centrale
Concorde (place de la)	De la rue Roosevelt à la rue Georges Palliot
Constitution (rue de la)	De la rue du Pont de Pierres à la rue Pierre Martin
Couturelle (chemin de la)	En impasse de la rue de la Couturelle
Couturelle (rue de la)	De la rue Victor Hugo à la rue de la
Croix (chemin de la)	De l'allée Guillaume Budé à la route d'Assevent
Cugnot (avenue Joseph)	De la rue André Chausson à Feignies
Cyfise (square des)	En impasse rue des Bleuets (allée des Tamaris)
Daurat (allée Didier)	En impasse de la rue des troènes
Delessert (cité)	En impasse de la rue de Sous le Bois
Dinant (square de)	En impasse de la rue Jules Walrand
Douzies (place de)	Rue Victor Hugo
Dugay – Trouin (rue)	De la rue de la Chapelle des Sars à la rue du commandant Charcot

Dunant (rue Henri)	En impasse du boulevard Pasteur
Dupuy de Lomme (rue)	En impasse de la route d'Ellesmes
Ecus N°17 (chemin des Pierres)	De la route de Feignies à la rue du Pont de Pierres
Egalité (rue de l')	En impasse de la rue de Mairieux
Ermitage (rue de l')	De la rue de Douzies à la rue de la Flamenne
Etienne de France (square)	En impasse de l'avenue Jean Jaurès
Faubourg de Mons (place du)	Donnant sur la route de Mons
Fiévet (impasse)	En impasse de la rue de la Liberté
Flamenne (chemin de la)	De la rue du Pont de Pierres à Feignies
Flamenne (résidence des rives de la)	En impasse de la rue de la Flamenne
Fleurs (rue des)	En impasse de l'avenue des cèdres
Fontaine – Violaine (ruelle de la)	En impasse de l'allée Verte
Forest (place du docteur Pierre)	Avenue du Parc
Forsythias (square des)	En impasse de la rue des Tulipes
Foyer (rue du)	De la rue du Château d'Eau à l'impasse Bruyère
Gare (place de la)	Rue du Gazomètre
Gare de Douzies (rue de la)	En impasse de la rue Grévaux
Garin (rue Maurice)	Du boulevard de l'Europe à l'avenue du Parc
Genêts (rue des)	De la rue des Bleuets à la rue de Douzies
Gerbault (allée Alain)	De la rue des Sars au N°1 allée Gerbault
Grand Bois (chemin N°10 du)	En impasse du chemin rural N°11 du Grand Bois
Guillick (impasse)	En impasse de l'avenue Jean Jaurès
Hamoir (place René)	Rue de Douzies
Hennuyers (quai des)	De l'avenue de France à la rue de Bretagne
Héron (chemin N°13 du)	En impasse du chemin rural N°11 du Grand Bois
Historiens (avenue des)	De la route de Feignies au boulevard Chateaubriand

Jacquard (rue)	De la rue des Frères Lumière à la rue Pierre Martin
Jardins (ruelle des)	En impasse de la route de Mons
Jemmapes (quai de)	De l'avenue de France au chemin de Halage
La Fayette (square)	Entre rue du 145ème et la place des Nations
La Louvière (résidence de)	En impasse de la route de Mons
Latéral (chemin)	De la rue du Pont de Pierres à l'avenue Jean Jaurès
Latéral (chemin) (vers MCA)	En impasse de la rue Cugnot, le long de la voie SNCF
Legend (impasse Lucienne)	En impasse de la rue de Gratières
Liège (square de)	En impasse de la rue Jules Walrand
Linères (chemin N°16 des)	De l'avenue Joseph Cugnot à Feignies
Mairieux (route de) (ou rue du Canougue chemin vicinal N°2 côté Mairieux)	De la route de Mons à Mairieux
Maison Blanche (ruelle de la)	En impasse de l'allée Verte
Marot (rue Clément)	De la rue Villon au boulevard Cornelle
Martin (chemin du colonel)	De la rue Gustave Sculfort à la Sambre
Matha (rue Alphonse)	De la route d'Avesnes à Louvroil
Mermoz (place Jean)	Entre les rues Blériot et Nungesser
Minières (place des)	Entre la rue de l'Eglise et la rue de la Céramique
Mitterrand (avenue François) (ancienne avenue des Présidents)	De la rue de la Constitution à la rue des Hétras
Mons (rue de la Porte de)	Du boulevard de l'Europe (De la rue Casimir Fournier) à la place Vauban
Mutualité (rue de la)	En impasse de la rue Saint Vincent de Paul
Nations (place des)	Entre les avenues Albert 1 ^{er} et Mabuse
Nerviens (quai des)	Entre le boulevard de l'Europe et l'avenue de France
Nord (rue du)	De la rue Centrale à la rue du Château d'Eau
Nouvelle (rue)	En impasse de la rue du Pont de Pierres

Oiseleurs (square des)	En impasse de la rue des Bleuets
Papin (rue Denis)	De la rue des Frères Lumière à la rue Pierre Martin
Pâtûre Laloux (rue) (ancienne rue de l'Acierie)	De la rue Sainte Emilie à la rue des
Pauvros (place Albert)	Rue des Sars
Pavillon (place du)	De la rue de l'intendance à la rue Gustave Scuffort
Polyclinique (allée de la)	De la route d'Assevent au chemin rural de la Croix
Pont Alliant (place de la cité jardin du)	De la rue du commandant Brocard à l'allée des Aviateurs
Prédicateurs (allée des)	En impasse de la rue Augustin Thierry
Pré du Saussoir (résidence du)	En impasse de la route de Mons
Prévoyants (impasse des)	En impasse de la rue Saint Jean
Quaregnon (square de)	En contrebas de la place La Fayette
Rambaud (rue Coron)	De la rue de Gognies Chaussée à la rue du Tivoli
Ransart (rue Gaston)	Du boulevard de l'Europe à la rue Saint Jean
Redoute (allée de la)	De la rue de l'Ancien Pont Rouge à la rue du général Vanuxem
Régnier (rue Nicolas)	De l'avenue du Parc à la place Bataille
République (avenue de la)	De l'avenue François Mitterand à l'avenue Jean Jaurès
Rocailles (rue des)	Du repère K à Assevent
Ronsard (rue Pierre)	De la route de Feignies au boulevard
Rosette des Sars (allée de la)	En impasse de la rue des Sars
Saint Ghislain (place)	Route de Feignies
Saint Lazare (chemin n°28 dit)	De la rue du Faubourg Saint Lazare à Rousies et de la rue du Faubourg Saint Lazare à Louvroil
Saint Philippe (rue)	En impasse de la route de Feignies
Saint Suaire (square)	En impasse de l'avenue Jean Jaurès
Saint Vincent de Paul (rue)	De la rue du Faubourg Saint Lazare à la rue du Gauche Pied

Savoie (rue de)	De la rue de Bretagne à l'avenue des Provinces Françaises
Scierie (rue de la)	De la rue Haute à la rue Sainte Émilie
Scouvisiaux (chemin du)	De la route de Feignies au chemin de Buffalo
Senelle (impasse)	De la rue d'Hautmont à la rue d'Hautmont
Sorcières (chemin des)	En impasse du chemin rural N°11 du Grand Bois
Square (rue du)	De la rue Dauge à la rue de Grattières
Tamaris (allée des)	Du square des Cytises au square des Lilas
Train de Villers (voie du)	De la rue d'Hautmont au Bd Pasteur puis de la rue du Faubourg Saint Quentin à la rue des Ramoneurs
Trou au Sable (rue du)	En impasse de la rue de Grattières
Vanuxem (rue du général)	De l'allée de la Polyclinique à l'allée de la Redoute
Vauban (place)	Entre la rue de Fleurus, la rue Walrand et la rue Casimir Fournier
Védrines (rue Paul)	De la rue Adrienne Bolland à la rue Roland Garros
Vert bois (rue)	En impasse de la route d'Assevent
Verte (place)	Entre la rue du Musée Henri Boëz, la rue du Chapitre et la rue de la Croix
Villon (rue François)	Du bd La Fontaine à la rue Pierre Ronsart
Vinci (rue Léonard de)	En impasse de la rue René Fonck
Chemin d'exploitation (au bout de la rue Ferdinand Réquilié)	De la rue Ferdinand Réquilié à Mairieux
Cheminement de l'Espace Victor Hugo	Cheminement à l'intérieur de l'Espace Victor Hugo
Cheminement du parc du Tilleul	Cheminement à l'intérieur du parc du Tilleul
Chemin rural n°22 (rue du Fort Leveau)	Une partie du chemin entre la rue de la Flamme de Feignies à la rue Jean Jaurès de Feignies
Industrie (place de l')	Entre rue de l'église, rue des écoles et rue de la céramique

Acacias (rue des)	De la rue du Pont de Pierres au repère C
Anciens (résidence des), route de Feignies	En impasse de la route de Feignies
Brunneval (impasse)	En impasse rue de Montplaisir
Faiencerie (rue de la)	En impasse de la rue Grévaux
Frères Lumière (rue des)	De la rue de la Constitution à la rue Denis Papin (+ bouclie)
Gauche – Pied (rue du)	En impasse de la rue du Gauche-Pied
Linières (chemin N°16 des)	De la rue André Chausson à Neuf – Mesnil
Saint Éloi (passage)	De l'avenue du colonel Schouller à la rue du général Fournier
Sainte Waudru (impasse)	En impasse de la rue de Falize
Usines Senelle (rue des)	De la commune de Louvroil en impasse
Grand Bois (rue du)	Du boulevard Jean de La Fontaine au chemin agricole menant au Fort Leveau
Grand bois (chemin N°11 du)	De la route de Feignies à la route de Mons
Leblanc (place de la résidence Raoul)	Entre le boulevard Pasteur et la rue Saint Antoine
Chemin contournant les immeubles des Présidents	Reliant les entrées à la rue François Mitterrand
Impasse privé chemin du Héron	En impasse du chemin du Héron
Venelle A (avenue de Verdun)	En impasse de la rue de Verdun
Venelle B (avenue de Verdun)	En impasse de la rue de Verdun
Albert 1er (passage)	De la rue Albert 1 ^{er} au square La Fayette
Chemin prolongeant le chemin des rocailles, longeant la voie rapide, jusqu'à la SPA	Du chemin des rocailles à la rue de la SPA
Impasse rue Romain Duchâteau	En impasse de la rue Romain Duchâteau
Rue près de MCA	De la rue André Chausson à la rue de Grévaux
Voie du 173 rue de la liberté	En impasse de la rue de la Liberté menant au dépôt Saint Vincent de Paul

VOIRIES SANS NOM	
Cantuaines (place des)	En bordure de la rue Gustave Sculfort
Contournement Ouest de Maubeuge	De Feignies à Neuf-Mesnil
Mabuse (place Jean)	Entre l'avenue Jean Mabuse et l'avenue de France
Monnet (rue Jean)	Impasse sur la rue de Sous le Bois
Monument aux Morts (rue du)	Du boulevard de l'Europe à la rue de la Porte de Mons
Moulin à Tablette (rue le)	De la rue de la Gendarmerie à la rue Henri Sculfort (repris dans le bd Pasteur)
Piscine (place de la)	A l'extrémité de la rue Alfred de Vigny
Sabotier (place du)	Au bout de l'impasse du choléra
Village Fleuri (place du)	Entre l'avenue des Cèdres et la rue des Pensées
Voie rapide Maubeuge Jeumont (RD 649)	Du bd Charles de Gaulle à Jeumont
Wattignies la Victoire (place de) (ancienne place Foraine)	Entre l'avenue Schoulier, la rue de l'Ancienne Porte de France, avenue de Verdun et la rue du maréchal Lederc
Z.I. de Douzies	De la rue Grévaux à l'avenue Chausson
Z.I. de la Petite Savate	De la rue de Mairieux à la rue de l'égalité
Z.I. du Champs de l'Abesse	De la rue de Mairieux à la rue du Pont de Pierres
CD 136 (route de la ferme de Grévaux au fort de Cerfontaine)	De Elesmes à Assevent
Chemin des prés Pachon	De la rue de Gognies Chaussée à la rue Emile Verhaeren
Passerelle Joyeuses (près du Bulding)	De la place des Nations à l'esplanade à l'intérieur de Joyeuses 2
Passerelle Joyeuses (près du zouave)	De l'esplanade des chars à la Joyeuses 2
Passerelle route de Feignies	De la rue Augustin Thiery à l'école des marronniers
RD 236 (sortie Rousies)	De la voie Rapide Maubeuge -- Jeumont à Rousies

Rue à l'arrière de l'Arsenal et de la sécu	Entre la rue de la Croix, la rue Gustave Scuffort et le quai Jemmapes
Rue allant à la SPA	En impasse de la RD 236
Rue au niveau de la place Verte	Du carrefour Mabuse à la rue du Musée Henri Boëz et rue parallèle à la rue du Musée Henri Boëz puis à l'avenue Mabuse
Rue autour de la place Concorde	De la rue Carnot à la rue Paillot et de la rue Roosevelt à la rue Paillot
Rue autour de la place Vauban	De la rue Fleurus à la rue Walrand et de la rue Walrand au rond point Vauban
Rue donnant sur la rue Matha	De la rue Matha à Louvroil
Rue à proximité du foyer Saint Ghislain	Du carrefour des Aubépines à la route de Feignies
Rue près de Brico dépôt	De la rue du Faubourg Saint Quentin à l'avenue Jean Jaurès
Rue près du Lidl rue Saint Antoine	De la rue Saint Antoine au boulevard Pasteur
Rue près du site SEGITEM	De la rue d'Hautmont au chemin de Halage
Rue Square La Fayette	Du square La Fayette au Square de Quaregnon
Voie allant vers Match	En impasse du bd de l'Europe
Voie au niveau de la pharmacie du Moulin	De la rue du faubourg Saint Quentin au parking résidences du Moulin et Mossey
Voie de dégagement de la CD 136	Face à l'entrée du Fort Leveau, le long de la CD 136
Voie de dégagement du Bd Charles De Gaulle	Entre le Bd Charles De Gaulle et le chemin du colonel Martin
Voie de desserte près de la prison	De la CD 136 (route de la ferme de Grévaux au fort de Cerfontaine) à la route d'Assevent
Voie de la résidence Raoul Leblanc	Du Bd Pasteur vers la résidence Raoul
Voie de la résidence Raoul Leblanc	De la rue Saint Antoine vers la résidence Raoul Leblanc
Voie de la rue Victor Hugo au stade Gabriel Ruiz	En impasse de la rue Victor Hugo
Voie des immeubles Danemark et Suède	En impasse de la rue Pierre Beregovoy
Voie du 78 A rue du Tilleul	De la rue du Tilleul vers le 78 A

Voie entre carrefour Théâtre et le Bd Charles de Gaulle	Du Bd Charles de Gaulle au carrefour du Théâtre
Voie menant à l'Espace Victor Hugo	De la rue Jeanne d'Arc à l'Espace Victor
Voie menant au lycée Lurçat	De la rue d'Hautmont vers le parking Lurçat
Voie menant au lycée Pierre Forest	Du chemin des rocailles au chemin du colonel Martin
Voie piéton du 78 A rue du Tilleul	De la rue d'hautmont vers le 78 A rue du
Voie rue Paul Valéry	En impasse de la rue Paul Valéry

VOIRIE MAUBEUGE IC



COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	remarque	avis
MAUBEUGE	218	Rue du Cdt Brocard	de la route d'Eiesmes à la rue des Crosseurs	281	6	1602	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur	
MAUBEUGE	534	Avenue Albert 1 ^{er}	De la rue Casimir Fournier à l'avenue Franklin Roosevelt	122,00	14,00	1708,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur	
MAUBEUGE	106	Rue d'Alsace-Lorraine	De la route de Mons vers l'Allée Verte	164,00	8,00	1312,00	V.C	revêtu	public/privé	65m cadastré sur demi-chaussée, modification longueur	
MAUBEUGE	948	Square des amandiers	Impasse au Nord de la rue des Chênes	47,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	201	Rue de l'Ancien Pont Rouge	De la route d'Eiesmes à la route d'Assevent	230,00	6,00	1380,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, 2 ^{ème} partie non rétrocedé (425m)	
MAUBEUGE	932	Rue Jeanne d'Arc	De la rue de Sous Le Bois à la Rue de La Liberté	463,00	7,00	3241,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	587	Rue d'Artois	De la rue des Flandres à la Sambre	73,00	8,00	584,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	572	Rue des Arts	De l'Avenue de Verdun à l'Avenue de France	240,00	9,00	2160,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	951	Square des Aubépinés	part de la rue du Pont de Pierres et se termine en impasse	65,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur	
MAUBEUGE	622	Rue Beauséjour	De la Route de Feignies à l'Avenue Jean Jaurès	223,00	7,00	1561,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	553	Rue A. Berteaux	De la Rue de la Croix au quai de Jemmappes et se termine en impasse	60,00	8,00	480,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation	
MAUBEUGE	878	Rue Claude Bertholet	De la Rue Dauge à la rue B. Palissy	156,00	5,00	780,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	602	Rue Lucien Brasseur	De la Route de Mons à l'Allée Verte	275,00	10,00	2750,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	625	Rue de la Briqueterie (rue du Bicentenaire)	De la rue du Pont de Pierre à la Route de Feignies	321,00	6,00	1926,00	V.C			modification appellation et longueur	
MAUBEUGE	881	Rue des Briqueteries	De la rue de Montplaisir à la Rue de Grévaux (RD136)	272,00	7,00	1904,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	456	Rue Jean de la Bruyère	En impasse à partir de la Rue Jean Racine	133,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	513	Rue Lazare Carnot	De la Rue G. Paillot à l'avenue Jean Mabuse	127,00	14,00	1778,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur	
MAUBEUGE	947	Square des Censiers	Impasse Cité Sud de la rue des Chênes	72,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	605	Rue des Champs Elysées	De la route de Mons au Repère G et se termine en impasse	163,00	8,00	1304,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	611	Rue de la Chapelle des Sais	De la rue des sars au repère R et se termine en impasse	142,00	5,00	710,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur (33m en impasse)	
MAUBEUGE	545	Rue du Chapitre	De l'Avenue du Lieutenant Colonel Martin à la Rue de la Croix	134,00	6,00	804,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	946	Rue des Chênes	De la rue des sapins à la rue des sapins	272,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	583	Rue des Clouteries et rue René Dandoy	De l'Avenue de France au Quai des Hennuyers	127,00	5,00	635,00	V.C	revêtu	domaine public	rue Dandoy de l'Avenue de France à la rue des Clouteries(65 m) et rue Clouteries en impasse (62m)	
MAUBEUGE	621	Rue Pierre Colart	De la route de Feignies à l'Avenue Jean Jaurès	111,00	6,00	666,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur	
MAUBEUGE	930	Rue du Corbeau	De la rue de Sous-le-Bois à la rue de la Liberté	552,00	7,00	3864,00	V.C	revêtu	public/privé	40m cadastré en demi-chaussée, propriétaire identifié, modification longueur	
MAUBEUGE	451	Bd Pierre Cornelle	De la rue de Lamartine au Bd Jean de la Fontaine	776,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur	

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	remarques
MAUBEUGE	825	Rue Pierre de Coubertin	De la Rue Jean Jaurès à la rue de la Liberté	356,00		0,00	V.C	revêtu	public	
MAUBEUGE	561	La corniche	Du Boulevard de l'Europe à la rue du Général Fournier	305,00	8,00	2440,00	V.C			modification désignation et longueur
MAUBEUGE	560	Rue Coutelle	De l'Avenue Roosevelt au Mail de la Sambre	292,00	6,00	1752,00	V.C	revêtu	domaine public	mise en impasse de chaque côté, modification désignation
MAUBEUGE	603	Rue des crosseurs	De la route de Mons à la route d'Ellesmes	721,00	6,00	4326,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	214	Rue du Lieutenant Lalarme	De la Place A aux immeubles 5 et 6	104,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, attention inclus 50m en impasse (avec sens interdit sauf riverains)
MAUBEUGE	874	Rue Dauge	De la rue de Montplaisir à la Rue Grévaux (traverse la RD195)	637,00	9,00	5733,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	562	Rue Delattre de Tassigny	De la Corniche à l'Avenue de Verdun	209,00	8,00	1672,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	574	Square Benjamin Delessert	De l'Avenue de Verdun à l'Avenue M.A. Guérin	110,00	6,00	660,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	880	Rue du Départ	De la rue Victor Hugo à Feignies	116,00	5,00	580,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	472	Rue René Descartes	Du Manoir au Bid Jean de la Fontaine	206,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	842	Rue de Douzies	De la rue de l'Ermilage à la rue de Sous-le-Bois	452,00	7,00	3164,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur non repris 525m sur la RD195B entre la RD195 et la rue d'Hautmont
MAUBEUGE	584	Rue Georges Dubut	De la rue de Provence à la Porte de Paris	252,00	7,00	1764,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	582	Rue Henri Durre	Du Quai des Hennuyers à la Rue Georges Dubut	352,00	7,00	2464,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, 60m en impasse
MAUBEUGE	618	Rue de l'Ecole Maternelle	de la rue Dauge à la rue de Montplaisir	140,00	8,00	1120,00	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation, désignation et longueur
MAUBEUGE	212	Rue du Sergent Verrière	De la Place A aux immeubles 44-45 et se termine en impasse	111,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	835	Rue des Ecoles Prolongées	De la rue des Usines à la rue de la Céramique	472,00	8,00	3776,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	943	Square des Eglantiers	Impasse sur la rue des Frênes	41,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	841	Rue de l'Eglise	De la rue d'Hautmont à la rue de l'Hermitage	450,00	7,00	3150,00	V.C	revêtu	public/privé communal	dont 45m cadastré
MAUBEUGE	950	Square des Erables	Impasse Côté rue des ormes sur la rue du Pont St Pierre	69,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	211	Rue du Sergent Acquart	de la rue du Commandant Brocard à la rue du Lieutenant Lalarme	79,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	586	Rue de Flandres	De la Porte de Paris à la rue de Picardie	302,00	10,00	3020,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	474	Rue Gustave Flaubert	Impasse à l'intersection des rues Vallès et Zola	114,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	504	Rue de Fleurus	De la Place Vauban à l'Avenue Roosevelt	212,00	12,00	2544,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	568	Rue du Général Fournier	De la Corniche à l'Avenue du Colonel Schouller	120,00	8,00	960,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	580	Avenue de France	De la Place Mabuse à la Porte de Paris	431,00	11,00	4741,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	942	Rue des Frênes	De la rue des Hêtres à la rue des Saules	203,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	53	Rue du Gazomètre	De l'Avenue de la Gare à Louvroil	279,00	5,00	1395,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	547	Rue Cippus	De la rue de l'intendance à la rue de la Croix	58,00	6,00	348,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	remarque
MAUBEUGE	573	Rue Marie Alexandre Guénin	Entre l'Avenue de Verdun et la rue des Arts	108,00	8,00	864,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	482	Rue José Maria de Heredia	Du Bd Charles Perrault au Bd Malherbe	198,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	939	Rue des Héltres	De la RN 49 à la rue des ornés	165,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	515	Rue de l'Hospice St Nicolas	Du Mail de la Sambre au Passage du Mail	286,00	12,00	3432,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	632	Rue Jean Jouannot	De la route de Feignies à la route de Mons	566,00	4,00	2264,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	546	Rue de l'intendance	De la rue du 145 ^{ème} à la Rue Jourdan	97,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	481	Rue Francis Jammes	Du Bd Charles Perrault à la rue de Heredia	112,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	507	Rue du Docteur Paul Jean	De la rue Coutelle à la Rue G. Paillet	115,00	7,00	805,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	565	Rue du Maréchal Leclercq	De l'Avenue du Colonel Schoullier à l'Avenue de Verdun	98,00	6,00	588,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	136	Rue Lempereur	De la rue Victor Hugo à Feignies	113,00	6,00	678,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	463	Allée Louis XIII	Impasse sur le Bd des Rois de France	122,00	6,00	732,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	464	Allée Louis XIV	Impasse sur le Bd des Rois de France	118,00	6,00	708,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	465	Allée Louis XV	Impasse sur le Bd des Rois de France	121,00	6,00	726,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	466	Allée Louis XVI	Impasse sur le Bd des Rois de France	119,00	6,00	714,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	710	Rue de Louvroil	De l'Avenue de Ferrière au Chemin Vert	138,00	7,00	966,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	467	Allée Louis XVIII	Impasse sur le Bd des Rois de France	119,00	6,00	714,00	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation, désignation et longueur
MAUBEUGE	516	Avenue Jean Mabuse	Entre les Places des Nations et Mabuse	160,00	12,00	1920,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	713	Rue de la Machine Outil	De la rue du Faubourg St Lazare au Chemin Vert	213,00	8,00	1704,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	514	Mail de la Sambre	Du Boulevard de l'Europe à la Place Mabuse	333,00	12,00	3996,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	476	Bd Malherbe	De la rue de Sars à la Rue Vallès	274,00	6,00	1644,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	610	Le Manoir	De la rue des Sars à la rue René Descartes	340,00	9,00	3060,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	119	Rue du Marais	De la rue Victor Hugo à l'Avenue Jean Jaurès	560,00	5,00	2800,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	523	Avenue du Lieutenant Colonel M. Martin	De la Rue du 145 ^{ème} à la Place Verte	154,00	12,00	1848,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	912	Rue Pierre Martin	De l'Allée des Platanes à l'avenue de la République	414,00	6,00	2484,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur et désignation en intégrant 288m non rétrocedé
MAUBEUGE	834	Rue des Mintères Prolongée	De la rue des usines à la rue des Laminoirs	338,00	8,00	2704,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	469	Bd Molière	Du Bd Pierre Cornelle à l'AV de Lamartine	350,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	471	Rue Michel de Montaigne	De la rue Descartes au Bd de la Fontaine	359,00		0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et longueur 71m en impasse
MAUBEUGE	526	Rue du Musée	De l'Avenue Mabuse à l'Avenue du Lieutenant Colonel Martin	70,00	9,00	630,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	712	Rue Neuillets	De l'Avenue de Ferrière au Chemin Vert	200,00	7,00	1400,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	remarques
MAUBEUGE	109	Rue Alfred de Vigny	De la Route de Feignies à la Place de la piscine	338,00	8,00	2704,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, 84m en impasse dominant sur la piscine
MAUBEUGE	508	Rue Georges Paillot	De l'Avenue Roosevelt à la Rue L. Carnot	118,00	15,00	1770,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	940	Rue des Ormes	De la rue des Hêtres à la rue du Pont de pierre	200,00	6,00	1200,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	503	Avenue du Parc	De Boulevard de l'Europe à la Porte de Bavay	348,00	10,00	3480,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	944	Square des Peupliers	Impasse sur la rue des Hêtres	72,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	934	Rue des Pensées	De la rue des Tulipes à la rue des Bleuets	231,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	480	Bd Ch. Perrault	De la rue Verhaeren à la rue des Sars	300,00	8,00	2400,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	588	Rue de Picardie	De la rue des Flandres à la Sambre et revient à la rue des Flandres	114,00	8,00	912,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	910	Allée des Platanes	De l'Avenue Jean Jaurès à la rue du Pont de Pierre	267,00	6,00	1602,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	504	Avenue de la Porte de Bavay (rue Pierre Bérégofov)	Du Boulevard de l'Europe à la Porte de Bavay	202,00	10,00	2020,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	569	Rue de l'ancienne Porte de France	De l'Avenue du Colonel Schouller à l'Avenue Verdun	102,00	7,00	714,00	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et désignation
MAUBEUGE	949	Square des Pommiers	Impasse à l'Ouest de la rue des Chênes	68,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	812	Rue du Progrès	De la rue du Faubourg St Quentin à l'Avenue Jean Jaurès	186,00	8,00	1488,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	585	Rue de Provence	De la rue H. Durrie à la rue de Savoire	154,00	8,00	1232,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	581	Avenue des Provinces Françaises	De l'Avenue de France à la rue de Flandre	214,00	10,00	2140,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	525	Rue du 87 ^{ème} R.I.F.	De la rue de Vauban à la rue du 145 ^{ème} R.I.	102,00	7,00	714,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	457	Rue Jean Racine	De la Rue Boileau au Boulevard de la Fontaine	184,00	7,00	1288,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	111	Rue Ferdinand Réquillé	De la Route de Mons au Repère P et se termine en impasse	442,00	5,00	2210,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	931	Rue Gustave Ribault	De la rue du Corbeau à l'Avenue Jean Jaurès	232,00	6,00	1392,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	461	Bd des Rois de France	De la Rue Verhaeren à l'Av Lamartine	363,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	509	Avenue Franklin Roosevelt	De la Porte de Bavay à la Place des Nations	300,00	12,00	3600,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	711	Rue de Rousies	De l'Avenue de Ferrière à la Rue du Faubourg St Lazare	368,00	10,00	3680,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	819	Rue Royale	De la rue du Faubourg St Quentin à la rue de la Liberté	267,00	4,00	1068,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	945	Rue des Sapins	De la rue des Saules à la rue des Ormes	306,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	207	Rue des Sars	De la Route de Mons à la Rue du Grand Bois	1670,00	6,00	10020,00	V.C	revêtu	domaine public	200m en impasse
MAUBEUGE	941	Rue des Saules	De la rue des Hêtres à la rue des Sapins	264,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	564	Avenue du Colonel Schouller	Du Boulevard de l'Europe à l'Avenue de France	318,00	11,00	3498,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	920	Rue des Sorbiers	Entre la Rue du Pont de Pierre et la rue des Ormes	154,00	7,00	1078,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	remarque
MAUBEUGE	567	Rue Saint Eloi	De la Corniche à l'Avenue du Colonel Schouller	110,00	19,00	2090,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	830	Rue des Usines	De la rue d'Hautmont à la rue St Antoine	396,00	7,00	2772,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	911	Rue Sydney Thomas	De la rue P. Martin à la rue du Pont de Pierre	203,00	6,00	1218,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	809	Rue du Trieu au Vin	De la rue d'Hautmont au boulevard de l'Europe	378,00	4,00	1512,00	V.C	revêtu	domaine public	227m rétrocedé et 151m en sens interdit sauf riverains, modification désignation et longueur
MAUBEUGE	937	Rue des Tulipes	De la rue des bleuets à la rue de Sous-le-Bois	603,00	8,00	4824,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	505	Rue Vaimy (de)	De la rue de Fleurus à l'Avenue Roosevelt	99,00	6,00	594,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	524	Rue Vauban	De la rue C. Fournier à la rue du 87 ^{ème} R.I.F	169,00	8,00	1352,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	489	Rue Paul Valéry	De la rue Verhaeren à la rue des Sars	179,00	6,00	1074,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	479	Rue Jules Vallès	Du Bd Malherbe à l'angle de la Rue Flaubert/rue Emile Zola	179,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	566	Avenue de Verdun	Du Boulevard de l'Europe à l'Avenue de France	299,00	10,00	2990,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	101	rue du Chemin Vert	De l'Avenue de Ferrière à Rousies	413,00	7,00	2891,00	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et longueur
MAUBEUGE	105	Allée Verte	De la rue des Crosseurs à la route d'Elèsmes	677,00	5,00	3385,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	612	Ruelle des Vitriers	De la route de Mons à la rue Jacques Cartier	172,00	4,00	688,00	V.C	revêtu	public/privé	modification désignation et longueur, petite partie cadastrée
MAUBEUGE	535	Rue Jules Walrand	De la Place Vauban à l'Avenue Roosevelt	132,00	7,00	924,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	601	Rue Warnotte	De la route de Mons à l'Allée Verte	236,00	6,00	1416,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	473	Rue Emile Zola	Prolongement de la rue Jules Vallès et revient sur la rue Jules Vallès	518,00	0,00	0,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur, 117m en impasse
MAUBEUGE	882	Rue Pierre Curie	Part de la rue de la Couturelle aboutit Rue Madame Pierre Curie	115,00	8,00	920,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	885	Avenue des vergers	Part Av Jean Jaurès aboutit en impasse	105,00	6,00	630,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	642	Allée de l'Océan Arctique	1 ^{ère} voie en impasse débouchant sur le Bd des Océans	28,00	9,50	266,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	643	Allée de l'Océan Antarctique	2 ^{ème} voie en impasse débouchant sur le Bd des océans	33,00	9,50	313,50	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	644	Avenue de l'Atlantique	Part du Bd des océans aboutit à a rue de l'Ancien Pont rouge	162,00	10,00	1620,00	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et longueur
MAUBEUGE	645	Allée de l'Océan Pacifique	3 ^{ème} voie en impasse débouchant dur le Bd des Océans	30,00	9,50	285,00	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation
MAUBEUGE	646	Allée de l'Océan Indien	4 ^{ème} voie en impasse débouchant sur le Bd des Océans	29,00	9,50	275,50	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation
MAUBEUGE	952	Rue du commerce	VC 523 du Lt Col MARTIN à la rue du Commerce partie privée	130,00	9,00	1170,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	954	Lotissement Croix de Lorraine	Impasse sur la Route de Feignies	175,00	5,00	875,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	remarque
MAUBEUGE	963	Rue Edmond Rostand	En impasse de la Route de Mons	196,00	5,00	980,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	964	Lotissement Croix St André	En impasse de la Route de Féignies	394,00	4,00	1576,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	966	Boulevard Ernest Lavisse	De la rue Augustin Thierry à la rue Philippe de Comynes	251,00	6,00	1506,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	967	Allée Jules Michelet	De la rue E. Lavisse en impasse et de la rue Chateaubriand à la rue Chateaubriand	134,00	4,00	536,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	968	Allée Philippe de Comynes	En impasse de la Rue E. Lavisse	203,00	4,00	812,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	970	Rue de Champagne	De la rue de Normandie et se termine en impasse	113,00	5,00	565,00	V.C	revêtu	domaine public	se termine en impasse depuis la mise en fonction du VIAVL, modification longueur et désignation
MAUBEUGE	972	Rue de Normandie	De la rue de Flandre à la rue de Champagne	284,00	6,00	1704,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, 110m en impasse
MAUBEUGE	978	Impasse rue Emile Zola	De la vc 473 se termine en impasse	33,00	8,00	264,00	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE	640	Rue Nicolas Focq	De la Route d'Elesmes au Bd de Jeumont	115	6	690	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	876	Square Berthelot	De la Rue Gay Lussac au repère V et se termine en impasse	87	5	435	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	878	Rue Claude Berthollet	De la Rue B. Palissy à la rue B. Palissy	156	5	780	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	720	Rue de la Bienfaisance	De la route d'Avesnes à la Rue du Gauche Pied	148	10	1480	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et longueur
MAUBEUGE	861	Rue de la Butte	De la rue d'Hautmont à la rue Haute	207	7	1449	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	856	Rue de la Butte Cayeux	De la rue Kennedy à la rue de la Flamenne	139	5	695	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	54	Rue Romain Duchateau	De la route d'Avesnes à Louvroil en impasse	98	10	980	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	131	Rue de l'école Maternelle	De la rue de Montplaisir à la Rue Dauge	140	7	980	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et longueur
MAUBEUGE	126	Rue de l'Hermitage	de la rue de la Flamenne à la RD195 et de la RD195 à la rue des Laminours	503	8	4024	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	860	Rue de l'Espérance	De la rue d'Hautmont à la rue des Fonderies	367	7	2569	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	re
MAUBEUGE	128	Rue du Faubourg St Lazare	De la route d'Avesnes au chemin saint Lazare	979	9	8811	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur. 550 m en impasse
MAUBEUGE	226	Rue du Faubourg St Quentin	Du Boulevard de l'Europe à la rue Royale	788	7	5516	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	660	Route de Feignies	De la RN2 à la RD105	550	5	2750	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	821	Ruelle Fievet	De la rue du Château au repère Z et se termine en impasse	99	6	594	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	121	Rue de la Flamme	De la rue de Sous-le-Bois à la rue de la Butte Cayeux et de la rue de la Butte Cayeux à la rue d'Hautmont	1053	7	7371	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur, une partie complètement fermée à la circulation (365m)
MAUBEUGE	538	Rue Casimir Fournier	De la RN2 à l'Avenue Albert 1 ^{er}	81	8	648	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	2	Rue du Gauche Pied	De la rue Adolphe Matha à la route d'Avesnes	667	9	6003	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	55	Rue du Lotissement du Gauche Pied	De la rue du Gauche Pied. Forme un Y et se termine en impasse	126	8	1008	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	857	Rue Haute	De la rue de Douzies à la rue de la Butte	606	8	4848	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	843	Rue de la Poste	De la rue de Douzies à la rue de l' Eglise	152	7	1064	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	123	Rue de la Liberté	De la rue d'Hautmont au Boulevard Pasteur et du Boulevard Pasteur à l'Avenue Jean Jaurès	1776	7	12432	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	110	Rue de Montpalsir	De la rue Dauge à la rue Victor Hugo	969,00	8,00	7752,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	114	Rue du Pont de Pierre	De la route de Feignies au Chemin Latéral	2191	5	10955	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	816	Rue de la Quincallerie	Du Boulevard Pasteur à la rue du Faubourg St Quentin	255	6	1530	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	938	Rue des Roses	De la rue des Bleuets à la rue de Douzies	131	8	1048	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	827	Rue Gaston Samain	De la rue St Antoine à la rue du Travail	128	8	1024	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	814	Rue Henri Sculfort	De la rue du Faubourg St Quentin à la rue d'Hautmont	305	8	2440	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	C125	Rue de Sous-le-Bois	De la rue Victor Hugo à la rue de Douzies	529	8	4232	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	623	Rue Saint Jean	De la rue du Faubourg St Quentin à l'Avenue Jean Jaurès	236	7	1652	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, n'intègre pas l'impassée privée de 87m
MAUBEUGE	130	Rue du Tivoli	De la route de Feignies à la route de Monts	685	9	6165	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	829	Rue du Travail	De la rue du Château à la rue des Usines	238	8	1904	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	606	Rue Emile Verhaeren	De la route de Mons aux Bds Perrault et des Rois de France	473	8	3784	V.C	revêtu	domaine public	partie entre Lamartine et Perrault non rétrocedé car privé (223m cadastré)
MAUBEUGE	823	Rue de la Victoire	De la rue des Usines à la Rue de l'Ancienne Place	92	6	552	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	933	avenue des Cédres	Du Bd Pasteur à la rue des Bleuets	141	8	1128	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	883	Rue Marie Curie	Part de la rue de la Couturelle à la rue Pierre Curie	167	8	1336	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et longueur
MAUBEUGE	884	Rue Henri Becquerel	Part de la rue Pierre Curie aboutit Rue Marie Curie	157	8	1256	V.C	revêtu	domaine public	modification appellation et longueur
MAUBEUGE	641	Boulevard des océans	Part du Bd de Jeurmont aboutit à la rue de l'Ancien Pont Rouge	394	10	3940	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	839	Rue du Tilleul	De la rue Pécart à la rue de Douzies	527,00	8,00	4216,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	838	Rue des Ecoles	de la rue de Douzies à la rue de l'Eglise	91,00	7,00	637,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	modification
MAUBEUGE	828	Rue de la Paix	De la rue de l'Ancienne Place à la rue des Usines	102,00	5,00	510,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	846	Rue Augustin Brasseur	Impasse débouchant sur la rue des usines	78,00	5,00	390,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	837	Rue des Minières	De la Rue des Laminoirs à la Rue de Douzies	350,00	7,00	2450,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, reprend rue des Minières prolongées
MAUBEUGE	840	Rue de la Céramique	De la rue d'Hautmont à la rue de l'Ermitage	444,00	7,00	3108,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		rue du skating	de la rue des Laminoirs à la rue de la Céramique	100	7	700	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation
MAUBEUGE	820	Rue Saint Antoine	Du Boulevard Pasteur à la rue des Laminoirs	741,00	7,00	5187,00	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	858	Rue Jeanne Jugan	de la rue de la Butte à la rue de Douzies	617,00	7,00	4319,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	851	Rue des Hauts Fourneaux	De la rue de l'Espérance à la rue de l'Ermitage	532,00	8,00	4256,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		rue Renelde Blériot	de la rue des Hauts Fourneaux traverse la rue Kennedy pour finir en impasse	175	7	1225	V.C	revêtu	domaine public	70m en impasse modification appellation, désignation et longueur n° de rue à rajouter (855 rue de la Fontaine)
MAUBEUGE	853	Rue Kennedy	De la rue d'Hautmont à la rue de l'Hermitage	550,00	8,00	4400,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	850	Rue des Fonderies	De la rue d'Hautmont à la rue de l'Ermitage	601,00	6,00	3606,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	852	Rue des Boulonneries	De la Rue d'Hautmont à la rue de l'Espérance	114	5	570	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		Rue du Jeu de Paume	de la rue de Douzies à la rue de l'Eglise	133	7	931	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	833	Rue des Laminoirs	De la rue d'Hautmont à la rue St Antoine	453,00	7,00	3171,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	modification
MAUBEUGE	832	Rue Pécart	De la rue d'Hautmont à la rue St Antoine	388,00	7,00	2716,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	859	Rue Sainte Emilie	De la rue de Douziés à la rue de la Butte	621,00	7,00	4347,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		ruelle de la pâture Laloux	de la rue Sainte Emilie à la rue des Fonderies	186	5	930	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	826	Rue des Alliés	Impasse sur ruelle Fievret	86	6	516	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	822	Rue du Château	De la rue du Travail à la rue d'Hautmont en impasse et de la rue du Travail à la Rue St Antoine	375,00	5,00	1875,00	V.C	revêtu	domaine public	en impasse en son milieu, une partie piétonnière en son milieu, modification longueur
MAUBEUGE	831	Rue de l'Ancienne Place	De la rue St Antoine à la rue d'Hautmont	379	7	2653	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur, en 3 parties dont une ruelle de 129m
MAUBEUGE		rue des usines	rue Saint Antoine à la rue d'Hautmont	395	7	2765	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	871	Rue Ampère	De la Rue de la coutrelle à la Cité E.D.F. et se termine en impasse	245	7	1715	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	935	Rue des Bleuets	De la Rue des Tulipes à l'avenue des Cèdres	637	6	3822	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		rue des fleurs	part de l'avenue des Cèdres et se termine en impasse	247	6	1482	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	872	Rue du Chemin de Fer	De la Rue d'Hautmont à la Rue de Montplaisir	356,00	6,00	2136,00	V.C	revêtu	domaine public	100 m en impasse à partir de la rue du Bosquet à discuter car étroit
MAUBEUGE	873	Rue du Bosquet	De la rue de Montplaisir à la Rue du Chemin de Fer	94,00	6,00	564,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		cité Senelle rue du château d'eau	de la rue d'Auge à la rue du Square	427	5	2135	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE		cité Senelle rue centrale	de la rue du Château d'eau à la rue du Square	108	5	540	V.C	revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	879	Rue Bernard Palissy	De la rue Dauge à la Rue Gay Lussac	231,00	6,00	1386,00	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	875	Avenue Lavoisier	De la rue Dauge au repère D	162,00	8,00	1296,00	V.C	revêtu	domaine public	90m en impasse, modification longueur

COMMUNE	N° voie	Appellation	Désignation	Longueur	largeur	surface	catégorie	bande de roulement	domaine	re
MAUBEUGE	877	rue Gay Lussac	De l'Avenue Lavoisier au repère E	216	8	1728	V.C	revêtu	domaine public	53m en impasse
MAUBEUGE		rue de la couturielle	de la rue de la Flamenne à la rue Victor Hugo	632	5	3160	V.C	revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		impasse de la couturielle	de la rue de la Couturielle et se termine en impasse	250	3	750	V.C	revêtu	domaine public	
MAUBEUGE		rue Jean Bouin	de la rue de la Liberté et se termine en impasse	128	7	896		revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE	818	Rue du Capitaine	De la Rue du Faubourg St Quentin à la Rue de la Liberté	290,00	7,00	2030,00		revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE	813	Rue des Ramoneurs	De la rue du Faubourg St Quentin à l'Avenue Jean Jaurès	200,00	5,00	1000,00		revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		rue St Vincent de paul	de la rue du Faubourg Saint Lazare à la rue du Gauche Pied	237	5	1185		revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE		rue de la gare de Douzies	de la rue du Départ et se termine en impasse	115	5	575		revêtu	domaine public	modification longueur
MAUBEUGE		Avenue André Chausson	de la RD136 à l'avenue Joseph Cugnot	543	7	3801		revêtu	domaine public	modification appellation, désignation et longueur : eprend la rue, le giratoire et la Z.I
MAUBEUGE		rue de l'égalité chaussée de la zone de la petite savate	de la RD136 à la RD136	906	6	5436		revêtu	domaine public	modification désignation et longueur
MAUBEUGE		chemin latéral	de l'avenue Jean Jaurès à la rue du Pont de Pierres	902	6	5412		revêtu	domaine public	modification désignation et longueur

SOUS PREFECTURE
D'AVESNES

16 MARS 2012

ARRIVEE

**Procès verbal de mise à disposition des voiries de
la commune de MAUBEUGE à l'AMVS.**

Entre les soussignées :

La commune de MAUBEUGE, sise Place de l'Hôtel de Ville – BP 269, 59600 MAUBEUGE, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Rémi PAUVROS, dûment habilité à l'effet des présentes suivant une délibération du Conseil Municipal en date du 22 octobre 2010

Code APE : 751 A

N° de SIREN : 215 903 923 00013

Ci-après dénommée : la commune
D'une part

Et

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, ayant son siège sis 1 place du pavillon, BP 50 234, 59 603 Maubeuge Cedex, représentée par son Président, en exercice, Monsieur Remi PAUVROS, dûment habilité à l'effet des présentes, suivant la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juillet 2010

Code APE : 8411Z

N° SIRET : 245 901 087 000 24

Ci-après dénommée : l'AMVS
D'autre part

Préalablement à l'objet des présentes, les parties ont entendu ce qui suit :

La communauté d'Agglomération a été créée, par transformation de l'ancienne Communauté de communes, par arrêté préfectoral du 29 décembre 2000 et compte, au rang de ses compétences légales optionnelles la compétence en matière de « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ».

L'intérêt communautaire de cette compétence a fait l'objet d'une première délibération, adoptée le 7 juillet 2006, le définissant de la manière suivante : « Est d'intérêt communautaire toute voirie communale à deux fois deux voies. Est d'intérêt communautaire le parc de stationnement de la zone de l'horloge fleurie. »

Après une étude financière, juridique et technique sur les modalités de définition de cette compétence, l'AMVS dans une perspective de développement et de mutualisation a modifié cette définition de l'intérêt communautaire de la voirie, par la délibération n°1129 du 26 novembre 2009, en déclarant d'intérêt communautaire « l'ensemble des voies publiques communales situées sur le territoire de l'AMVS, existantes au 01/01/2010 ainsi que les accessoires de voirie routière de celle-ci, nécessaires et indispensables au bon fonctionnement de la voie, à la circulation publique et à la sécurité des usagers ». Il avait été également déclaré d'intérêt communautaire « l'éclairage public des voies visées ci-dessus, ainsi que leur signalisation et leur jalonnement, à l'exception des éclairages festifs et ornementaux. »

De même, avaient été déclaré d'intérêt communautaire, « les interventions sur les accessoires de voiries départementales et nationales du territoire de l'AMVS ».

Dans cette même délibération, le conseil de communauté validait le principe en application des dispositions combinées des articles L.5215-27 et L.5216-7-1 du Code général des Collectivités territoriales, la mise en œuvre d'une convention de mandat de gestion provisoire et à titre transitoire, pour une durée de 8 mois, avec les communes membres, la gestion des dites voiries, afin de permettre à l'AMVS de se préparer à l'exercice de cette compétence. (Ces conventions devenant caduques au 01/09/2010).

Par ailleurs, dans un souci de cohérence, par délibération n°1401 du 8 juillet 2010, l'AMVS est venue compléter cette définition en déclarant d'intérêt communautaire « les voiries nouvelles y compris celles créées depuis le 1 janvier 2010 et notamment celles issues de leur classement dans le domaine public communal. »

Il convient dès lors de compléter ce dispositif en réalisant un procès verbal de mise à disposition des voiries des communes à l'AMVS ainsi que le cas échéant les biens meubles, le matériel et les véhicules appartenant aux communes, nécessaires à l'exercice de la compétence voirie par l'AMVS.

Ceci exposé, les parties ont convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : objet

Les présentes ont pour objet de constater contradictoirement la mise à disposition par la commune des voiries entrant dans le champ de définition de l'intérêt communautaire de la compétence « création ou aménagement et entretien des voies d'intérêt communautaire » de l'AMVS, ainsi que le cas échéant de différents biens meubles, matériels et véhicules nécessaires à l'exercice effectif de la compétence par l'AMVS.

Article 2 : descriptif des biens mis à disposition.

Pour les voiries :

Suivant le tableau de classement des voies communales, il s'agit de l'ensemble des voiries reprises en annexe 1 des présentes.

Pour les différents biens meubles, matériels et véhicules.

Ces éléments sont repris et détaillés intégralement à l'annexe n°2 jointe aux présentes.

Etant précisés que l'ensemble biens meubles, matériels et véhicules mis à disposition présentent un état général satisfaisant permettant leurs usages pour l'accomplissement des services auxquels ils sont destinés.

Article 3 : durée

La mise à disposition des voiries et des biens meubles, matériels et véhicules s'opère sans limitation de durée.

Toutefois, en cas de reprise de la compétence par la commune, ou en cas de dissolution de la communauté d'agglomération ou en cas de désaffectation totale ou partielle des biens mis à disposition, la commune recouvrera l'ensemble des droits et obligations sur la voie et les biens meubles, matériels et véhicules.

Article 4 : valeur comptable

Il est de convention expresse entre les parties, que pour les présentes, il n'est pas dégagé de valeur comptable nette des voiries et des biens meubles, matériels et véhicules.

Cependant, un état descriptif ainsi qu' une estimation prévisionnelle du montant des travaux d'entretien et de remise en état par l'AMVS figure en annexe 1 des présentes.

Article 5 : droits et obligations

Conformément aux dispositions de l'article L.1321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la mise à disposition de la voirie et de ces différents biens meubles, matériel et véhicules ont lieu à titre gratuit.

De même, la collectivité bénéficiaire de la mise à disposition (l'AMVS) assume l'ensemble des droits et obligations du propriétaire sur voiries et ces biens transférées.

L'AMVS prend en charge les dépenses d'entretien courant et les réparations nécessaires à leurs préservations.

En matière d'entretien, l'AMVS assure la conservation des éléments de voirie suivants :

- ⇒ les chaussées,
- ⇒ les trottoirs,
- ⇒ les caniveaux et les bordures,
- ⇒ les fossés, les parapets et murs de soutènement,
- ⇒ les grilles et les avaloirs nécessaires à l'assainissement des eaux pluviales de la chaussée,
- ⇒ les terres pleins centraux ou îlots qui ne comportent pas d'aménagements qualitatifs, décoratifs et festifs.
- ⇒ les parkings longitudinaux,
- ⇒ la signalisation directionnelle répondant à l'usage de la voirie.
- ⇒ la signalisation axiale horizontale et de guidage.
- ⇒ la signalisation horizontale liée à la circulation et sécurité routière : marquages piétons, stationnement, bus...
- ⇒ les feux de circulation routière.
- ⇒ les panneaux de signalisation routière
- ⇒ les équipements nécessaires à l'éclairage public.
- ⇒ les sous-sol des voies publiques,
- ⇒ les bandes cyclables,
- ⇒ les talus dès lors qu'ils sont nécessaires au soutien ou à la protection de la chaussée,
- ⇒ les bornes kilométriques,

- ⇒ les appareils de signalisation automatique,
- ⇒ les barrières et murs de protection destinés à garantir la sécurité des usagers,
- ⇒ les ouvrages d'arts tels que pont, tunnels et passerelles,
- ⇒ dispositifs d'assainissement (au titre de la compétence assainissement de l'AMVS),
- ⇒ la gestion du réseau d'eau pluvial (au titre de la compétence assainissement de l'AMVS),
- ⇒ le salage et les opérations de déneigement

Et d'une façon plus générale, tout élément et équipement considéré comme des dépendances accessoires et nécessaires des voies publiques communales transférées.

Les limites de prestations pour lesquelles l'AMVS n'assure ni la conservation ni l'aménagement tiennent aux :

- ⇒ mobilier urbain,
- ⇒ espaces verts et plantations,
- ⇒ enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, fibre optique, de gaz....
- ⇒ équipements statiques et dynamiques de la signalisation tricolore d'intérêt local.
- ⇒ ralentisseurs,
- ⇒ poteaux et bornes incendies.
- ⇒ abribus ou bancs destinés aux usagers du service de transport en commun,
- ⇒ les panneaux d'affichage destinés aux usagers du service de transport en commun,
- ⇒ les places publiques à usage exclusivement piétonnier,
- ⇒ éclairage public festif ou ornementaux.

En ce qui concerne la gestion domaniale, son exercice se distingue de la manière suivante :

⇒ la délivrance des permis de stationnement sur les voies ou des accessoires des voies d'intérêt communautaire (s'agissant des autorisations d'occupation du domaine public routier sans emprise) continue de relever de la compétence du Maire, au titre de ses pouvoirs de police.

⇒ en revanche, la permission de voirie, qui sur les voies d'intérêt communautaire, est un acte de gestion relève du Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre. Il en va de même pour les concessions de voirie. Il appartiendra par exemple à l'AMVS d'autoriser l'établissement de palissades sur la voie publique pour la clôture d'un chantier et par suite de réglementer les conditions d'affichage sur ces palissades.

Article 6 : attribution de juridiction

Tout litige concernant l'exécution ou l'interprétation du présent procès verbal sera porté devant le Tribunal Administratif de Lille, seul compétent.

Toutefois, pour toute difficulté d'application du présent procès verbal et en cas de litige, la commune et l'AMVS conviennent de saisir préalablement le représentant de l'Etat dans le département avant tout recours contentieux.

Article 7 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de toutes ses suites, les parties font élection de domicile aux adresses indiquées en tête des présentes.

Vu et établi contradictoirement.
Dont acte sur 6 pages.

Le présent acte contient :

(MN) mots nuls :
(CN) chiffres nuls :
(LN) lettres nulles :
(LRN) lettres rayées nulles :
(BB) blancs barrés :
(R) renvois :
(MA) mots ajoutés :
(PA) phrases ajoutées.

Fait à Maubeuge.
Le...15...Mars...2012

En 8 exemplaires.

Pour l'AMVS
Le Président
Rémi PAUVROS



Pour la commune.
Son Maire
Rémi PAUVROS

Rémi Pauvros
la dernière Adjointe.
Nathalie HONIFORTI.

SOUS PRÉFECTURE
D'AVESNES

16 MARS 2012

ARRIVEE

**Procès verbal de mise à disposition des voiries de
la commune de MAUBEUGE à l'AMVS.****ANNEXE 1 : Liste des voiries mises à disposition.**Source : tableau de classement des voies communales.

N° ordre	Appelation	Désignation	Longueur	largeur	catégorie	état	Estimation coût remise en état.
218	Rue du Cdt Brocard		267 mètres		V.C		
921	Rue des Acacias	De la Rue du Pont de Pierre au repère C	45 mètres	4 mètres	V.C		8 726 €
854	Rue de l'Acierie	De la Rue Ste Emili à la Rue des Fonderies	156 mètres	5 mètres	V.C		
206	Rue Clément Ader	De la Rue St Exupéry au square Hélène Boucher	205 mètres	10 mètres	V.C		420 €
534	Avenue Albert 1 ^{er}	De la rue Casimir Fournier à la Place des Nations	95 mètres	14 mètres	V.C		
826	Rue des Alliés	Impasse sur ruelle Fievet	80 mètres		V.C		
106	Rue d'Alsace-Lorraine	De la route de Mons vers l'Allée Verte	158 mètres	8 mètres	V.C		
948	Square des amandiers	Impasse au Nord de la rue des Chênes	45 mètres		V.C		
871	Rue Ampère	De la Rue de la couturelle à la Cité E.D.F.	105 mètres	7 mètres	V.C		
201	Rue de l'Ancien Pont Rouge	De la route d'Elesmes à la route d'Assevent	225 mètres	6 mètres	V.C		420 €
831	Rue de l'Ancienne Place	De la rue St Antoine à la Rue d'Hautmont	350 mètres		V.C		
824	Allée Géo	De la Rue	155	8	V.C		

	André	de la Liberté au Stade	mètres	mètres			
932	Rue Jeanne d'Arc	De la rue de Sous Le Bois à la Rue de La Liberté	443 mètres	7 mètres	V.C		470 €
619	Ruelle Arciaux	De la Rue des Sars à la Rue de l'Ecole Maternelle	164 mètres	5 mètres	V.C		
587	Rue d'Artois	De la rue des Flandres à la Sambre	79 mètres	8 mètres	V.C		
572	Rue des Arts	De l'Avenue de Verdun à l'Avenue de France	172 mètres	9 mètres	V.C		300 €
640	Rue Nicolas Focq	De la Route d'Elesmes au Bd de Jeumont	108 mètres	6 mètres	V.C		
951	Square des Aubépinés	Impasse côté Rue de Mairieux sur la Rue du Pont de Pierre	55 mètres		V.C		
622	Rue Beauséjour	De la Route de Feignies à l'Avenue Jean Jaurès	215 mètres	7 mètres	V.C		300 €
450	Rue Joachim du Bellay	De la Rue A. de Vigny au lotissement les Marronniers	358 mètres		V.C		470 €
553	Rue A. Berteaux	De la Rue de la Croix au quai de Jemmappes	60 mètres	8 mètres	V.C		
876	Square Berthelot	De la Rue Gay Lussac au repère V	59 mètres	5 mètres	V.C		
878	Rue Claude Berthollet	De la Rue Dauge à la rue B. Palissy	139 mètres	5 mètres	V.C		
935	Rue des Bleuets	De la Rue des Violettes à la Rue des Lilas	380 mètres		V.C		
203	Rue Louis Blériot	De la Ru Guynemer en impasse	70 mètres	10 mètres	V.C		

873	Rue du Bosquet	De la rue de Montplaisir à la Rue du Chemin de Fer	78 mètres	6 mètres	V.C		
455	Rue Nicolas Boileau	Du lot les maronniers au Bd Jean de la Fontaine	574 mètres		V.C		
852	Rue des Boulonneries	De la Rue d'Hautmont à la rue de l'Espérance	107 mètres	5 mètres	V.C		470 €
846	Rue Augustin Brasseur	Impasse débouchant sur la rue des usines	75 mètres		V.C		
602	Rue Lucien Brasseur	De la Route de Mons à l'Allée Verte	270 mètres	10 mètres	V.C		
625	Rue de la Briqueterie	De la rue du Pont de Pierre à la Route de Feignies	271 mètres	6 mètres	V.C		
881	Rue des Briqueteries	De la rue de Montplaisir à la Rue Victor Hugo	270 mètres	7 mètres	V.C		
456	Rue Jean de la Bruyère	En impasse à partir de la Rue Jean Racine	189 mètres		V.C		
720	Rue du Bureau de Bienfaisance	De la route d'Avesnes à la Rue du Gauche Pied	143 mètres	10 mètres	V.C		
861	Rue de la Butte	De la rue d'Hautmont à la rue Haute	201 mètres	7 mètres	V.C		
856	Rue de la Butte Cayeu	De la rue de Feignies à la rue de la Flamenne	125 mètres	5 mètres	V.C		
215	Allée G Cité Jardin Pont Allant	De la Place A aux immeubles 53/54	38 mètres		V.C		
815	Impasse Calmette	Du Boulevard Pasteur au repère V	40 mètres	6 mètres	V.C		
818	Rue du Capitaine	De la Rue du Faubourg St Quentin à la Rue de	168 mètres	7 mètres	V.C		49 830 €

		la Liberté					
513	Rue Lazare Carnot	De la Rue G. Paillot au repère B	88 mètres	14 mètres	V.C		
522	Rue du 145 ^{ème} R.I.	De la rue Casimir Fournier à la Rue de l'Intendance	285 mètres	Portée à 19 mètres	V.C		
866	Rue de la Centrale Electrique	De la rue d'Hautmont au ruisseau de la Flamenne	362 mètres		V.C		1 330 €
840	Rue de la Céramique	De la rue d'Hautmont à la rue de l'Ermitage	435 mètres	7 mètres	V.C		
947	Square des Cerisiers	Impasse Cité Sud de la rue des Chênes	70 mètres		V.C		318 €
605	Rue des Champs Elysées	De la route de Mons au Repère G	157 mètres	8 mètres	V.C		790 €
611	Rue de la Chapelle des Sars	De la rue des sars au repère R	115 mètres	5 mètres	V.C		
545	Rue du Chapitre	De l'Avenue du Lieutenant Colonel Martin à la Rue de la Croix	115 mètres	6 mètres	V.C		
822	Rue du Château	De la rue d'Hautmont à la Rue St Antoine	361 mètres	5 mètres	V.C		
872	Rue du Chemin de Fer	De la Rue d'Haumont à la Rue de Montplaisir	339 mètres	6 mètres	V.C		
946	Rue des Chênes	De la rue des sapins à la rue des sapins	264 mètres		V.C		
544	Impasse du Choléra	De la rue Jourdan au repère A	51 mètres	3 mètres	V.C		
633	Rue du Cimetière	De la route de Mons au cimetière	41 mètres	6 mètres	V.C		
583	Rue des Clouteries et rue René Dandoy	De l'Avenue de France au Quai des Hennuyers	94 mètres	5 mètres	V.C		300 €
621	Rue Pierre Colart	De la route de Feignis à	95 mètres	6 mètres	V.C		

		l'Avenue Jean Jaurès					
930	Rue du Corbeau	De la rue de Sous-le-Bois à la rue de la Liberté	540 mètres	7 mètres	V.C		
451	Bd Pierre Corneille	De la rue de Lamartine au Bd de La Fontaine	694 mètres		V.C		545 €
825	Rue Pierre de Coubertin	De la Rue Jean Jaurès au stade L. Lagrange	420 mètres		V.C		
561	La corniche	Du Boulevard de l'Europe à l'Avenue de France	290 mètres	8 mètres	V.C		
560	Rue Coutelle	De l'Avenue Roosevelt au Mail de la Sambre	275 mètres	6 mètres	V.C		
552	Rue de la Croix	De la Place Mabuse à la Rue G. Sculfort	240 mètres	10 mètres	V.C		300 €
603	Rue des crosseurs	De la route de Mons à la route d'Elesmes	710 mètres	6 mètres	V.C		
214	Rue du Lieutenant Lalarme	De la Place A aux immeubles 5 et 6	100 mètres		V.C		
874	Rue Dauge	De la rue des Ecoles Montplaisir à la Rue Grévaux	328 mètres	9 mètres	V.C		
468	Rue du Dauphin de France	De l'Avenue de Lamartine au lot « Le foyer de l'ouvrier »	216 mètres		V.C		
562	Rue Delattre de Tassigny	De la Corniche à l'Avenue de Verdun	195 mètres	8 mètres	V.C		45 936 €
574	Square Benjamin Delessert	De l'Avenue de Verdun à l'Avenue M.A. Guénin	104 mètres	6 mètres	V.C		400 €
880	Rue du Départ	De la rue Victor Hugo à Feignies	112 mètres	5 mètres	V.C		
472	Rue René	Du Manoir	147		V.C		

	Descartes	au Bld Jean de la Fontaine	mètres				
842	Rue de Douzies	De la rue d'Hautmont à a rue de la Flamenne	766 mètres	7 mètres	V.C		181 938 €
584	Rue Georges Dubut	De la rue de Provence à la Porte de Paris	217 mètres	7 mètres	V.C		5 415 €
54	Rue Romain Duchateau	De la route d'Avesnes à Louvroil	91 mètres	10 mètres	V.C		
582	Rue Henri Durre	Du Quai des Hennuyers à la Rue Georges Dubut	307 mètres	7 mètres	V.C		
618	Rue de l'Ecole Maternelle (Faubourg de Mons)	De la rue des Usines à la rue des Laminoirs	358 mètres	8 mètres	V.C		
212	Rue du Sergent Verdière	De la Place A aux immeubles 44-45	108 mètres		V.C		
838	Rue des Ecoles	De la rue des Laminoirs à la Rue de Douzies	305 mètres	7 mètres	V.C		
835	Rue des Ecoles Prolongées	De la rue des Usines à la rue de Douzies	358 mètres	8 mètres	V.C		
131	Rue des Ecoles Montplaisir	De la rue de Montplaisir à la Rue Dauge	180 mètres	7 mètres	V.C		
943	Square des Eglantiers	Impasse sur la rue des Frênes	40 mètres		V.C		
841	Rue de l'Eglise	De la rue d'Hautmont à la rue des l'Hermitage	435 mètres	7 mètres	V.C		530 €
630	Route d'Elesmes	De la Route de la Porte de Mons au Boulevard de Jeumont	35 Mètres ?	8 mètres	V.C		
126	Rue de l'Hermitage	De la rue de Sous-le-Bois à la rue des Laminoirs	752 mètres	8 mètres	V.C		

950	Square des Erables	Impasse Côté rue des ormes sur la rue du Pont St Pierre	65 mètres		V.C		
860	Rue de l'Espérance	De la rue de la Butte à la rue des Fonderies	400 mètres	7 mètres	V.C		
211	Rue du Sergent Acquart	De l'allée A à l'allée D au Pont Allant	68 mètres		V.C		
41	Rue de Falise	De la rue Ste Aldegonde au Pont S.N.C.F.	79 mètres	5 mètres	V.C		
128	Rue du Faubourg St Lazare	De la route d'Avesnes à Rousies De la Rn2 à la limite de Louvroil	910 mètres	9 mètres	V.C		170 556 €
226	Rue du Faubourg St Quentin	De la Place de l'Hôtel de Ville à la rue du Progrès De la rue du Progrès à la rue Royal	402 mètres 468 mètres	7 mètres 7 mètres	V.C		
660	Route de Feignies	Du CD 105 au CD 105	594 mètres	5 mètres	V.C		
853	Rue Kennedy	De la rue d'Hautmont à la rue de l'Hermitage	660 mètres	8 mètres	V.C		
821	Ruelle Fievet	De la rue du Château au repère Z	102 mètres	6 mètres	V.C		
121	Rue de la Flamenne	De la rue de Sous-le-Bois à la rue d'Hautmont	1 061 mètres	7 mètres	V.C		1 500 €
586	Rue des Flandres	De la Porte de Paris à la rue de Picardie	330 mètres	10 mètres	V.C		25 218 €
474	Rue Gustave Flaubert	Impasse à l'intersection des rues Vallès et Zola	140 mètres		V.C		
504	Rue de Fleurus	De la Place Vauban à l'Avenue Roosevelt	296 mètres	12 mètres	V.C		425 €

850	Rue des Fonderies	De la rue d'Hautmont à la rue de l'Ermitage	618 mètres	6 mètres	V.C		
470	Bd Jean de la Fontaine	Du lot « Les marronniers » à la rue des Sars	703 mètres		V.C		
855	Rue de la Fontaine	De la rue de la Flamenne à la rue de Feignies	148 mètres	6 mètres	V.C		
538	Rue Casimir Fournier	De la rue de la Porte de Mons à l'Avenue Albert 1 ^{er}	265 mètres	8 mètres	V.C		
568	Rue Général Fournier	De la Corniche à l'Avenue du Colonel Schouller	120 mètres	8 mètres	V.C		27 810 €
580	Avenue de France	De la Place Mabuse à la Porte de Paris	415 mètres	11 mètres	V.C		
942	Rue des Frênes	De la rue des Hêtres à la rue des Saules	196 mètres		V.C		
652	Impasse des Fusains	De la rue des Troènes au repère B	53 mètres	6 mètres	V.C		
2	Rue du Gauche Pied	De la route d'Avesnes à la route d'Avesnes	810 mètres	9 mètres	V.C		
55	Rue du Lotissement du Gauche Pied	De la rue du Gauche Pied. Forme un Y	111 mètres	8 mètres	V.C		
877	Rue Gay Lussac	De l'Avenue Lavoisier au repère E	205 mètres	8 mètres	V.C		
53	Rue du Gazomètre	De l'Avenue de la Gare à Louvroil	259 mètres	5 mètres	V.C		690 €
547	Rue Gippus	De la rue Jourdan à la rue de la Croix	50 mètres	6 mètres	V.C		15 663 €
116	Rue de Gognies Chaussée	De la rue du Tivoli au Bd des Rois de France	504 mètres	6 mètres	V.C		
573	Rue Marie Alexandre	Entre l'Avenue de	103 mètres	8 mètres	V.C		20 638 €

	Guénin	Verdun et la rue des Arts					
202	Rue Guynemer	De la rue de l'Ancien Pont Rouge à la rue Nungesser	205 mètres	13 mètres	V.C		
857	Rue Haute	De la rue de Douzies à la rue de la Butte	581 mètres	8 mètres	V.C		
843	Rue de la Poste	De la rue de Douzies à la rue de l'Ermitage	141 mètres	7 mètres	V.C		
851	Rue des Hauts Fourneau	De la rue de l'Espérance à la rue de l'Ermitage	526 mètres	8 mètres	V.C		
482	Rue José Maria de Heredia	Du Lot « L foyer de l'ouvrier » au BD Malherbe	90 mètres		V.C		
939	Rue des Hêtres	De la RN 49 à la rue des ormes	253 mètres		V.C		700 €
515	Rue de l'Hospice St Nicolas	Du Mail de la Sambre au Passage du Mail	270 mètres	12 mètres	V.C		
632	Rue des I.D.T.	De la route de Feignies à la route de Mons	560 mètres	4 mètres	V.C		
546	Rue de l'Intendance	De la rue du 145 ^{ème} à la Rue Jourdan	58 mètres		V.C		
481	Rue Francis Jammes	Du BD Charles Perrault à la rue de Heredia	104 mètres		V.C		
507	Rue du Docteur Paul Jean	De la rue Coutelle à la Rue G. Paillot	105 mètres	7 mètres	V.C		
543	Rue Jourdan	De l'Avenue du Lieutenant Colonel Martin à la Rue Gippus	62 mètres	10 mètres	V.C		
858	Rue Jeanne Jugan	E la rue de la Butte à la rue de Douzies	591 mètres	7 mètres	V.C		530 €
460	Av Alphonse	De l'Av St Waast la	548 mètres		V.C		

	de Lamartine	Vallée au Bd Molière					
833	Rue des Lamoignons	De la rue d'Hautmont à la rue St Antoine	402 mètres	7 mètres	V.C		450 €
875	Avenue Lavoisier	De la rue Dauge au repère D	150 mètres	8 mètres	V.C		
565	Rue du Maréchal Leclercq	De l'Avenue du Colonel Schouller à l'Avenue de Verdun	83 mètres	6 mètres	V.C		
136	Ruelle Lempereur	De la rue Victor Hugo à Feignies	91 mètres	6 mètres	V.C		
845	Ruelle Lémy	De la rue d'Hautmont à la rue du château	180 mètres		V.C		
604	Ruelle Lenglet	De la Route de Mons au repère M	172 mètres	5 mètres	V.C		
123	Rue de la Liberté	De la rue d'Hautmont à l'Avenue Jean Jaurès	1 466 mètres	7 mètres	V.C		
937	Rue des Lilas	De la rue des Tulipes à la rue de Sous-le-Bois	315 mètres		V.C		
463	Allée Louis XIII	Impasse sur le Bd des Rois de France	122 mètres	6 mètres	V.C		
464	Allée Louis XIV	Impasse sur le Bd des Rois de France	109 mètres		V.C		
465	Allée Louis XV	Impasse sur le Bd des Rois de France	109 mètres		V.C		
466	Allée Louis XVI	Impasse sur le Bd des Rois de France	109 mètres		V.C		
710	Rue de Louvroil	De l'Avenue de Ferrière au Chemin Vert	123 mètres	7 mètres	V.C		
467	Allée Louis XIII		109 mètres		V.C		
516	Avenue Jean Mabuse	Entre les Places des Nations et Mabuse	130 mètres	12 mètres	V.C		
713	Rue de la	De la rue du	208	8	V.C		

	Machine Outil	Faubourg St Lazare au Chemin Vert	mètres	mètres			
514	Mail de la Sambre	Du Boulevard de l'Europe à la Place Mabuse	360 mètres	12 mètres	V.C		
476	Bd Malherbe	De la rue de Sars à la Rue Vallès	273 mètres		V.C		
610	Le Manoir	De la rue des Sars à la rue René Descartes	406 mètres	9 mètres	V.C		
119	Rue du Marais	De la rue Victor Hugo à l'Avenue Jean Jaurès	560 mètres	5 mètres	V.C		
523	Avenue du Lieutenant Colonel M. Martin	De la Rue du 145 ^{ème} à la Place Verte	139 mètres	12 mètres	V.C		
912	Rue Pierre Martin	De l'Allée des Platanes au repère O	118 mètres	6 mètres	V.C		
837	Rue des Minières	De la Rue des Laminiers à la Rue de Douzies	293 mètres	7 mètres	V.C		21 160 €
834	Rue des Minières Prolongée	De la rue des usines à la rue des Laminiers	347 mètres	8 mètres	V.C		
469	Bd Molière	De la rue Descartes à l'Av de Lamartine	517 mètres		V.C		
471	Rue Ph de Montaigne	De la rue Descartes au Bd de la Fontaine	352 mètres		V.C		420 €
563	Rue Montgolfier	De la Corniche à la rue Delattre de Tassigny	172 mètres	7 mètres	V.C		
631	Rue du Monument aux Morts	Du boulevard de l'Europe à la rue de la Porte de Mons	51 mètres	8 mètres	V.C		
110	Rue de Montplaisir	De la rue d'Hautmont à la rue Victor Hugo	950 mètres	8 mètres	V.C		5 930 €

811	Le moulin Tablette	De la rue de la gendarmerie à la rue Henri Sculfort	130 mètres	10 mètres	V.C		
526	Rue du Musée	De l'Avenue Mabuse à l'Avenue du Lieutenant Colonel Marin	58 mètres	9 mètres	V.C		14 948 €
712	Rue Neuillès	De l'Avenue de Ferrière au Chemin Vert	185 mètres	7 mètres	V.C		
109	Rue Alfred de Vigny	De la Route de Feignies à la Place de la piscine	275 mètres	8 mètres	V.C		
205	Rue Nungesser	De la rue Guynemer à la ruelle ????	125 mètres	10 mètres	V.C		
508	Rue Georges Paillot	De l'Avenue Roosevelt à la Rue L. Carnot	118 mètres	15 mètres	V.C		515 €
940	Rue des ormes	De la rue des Hêtres à la rue du Pont de pierre	117 mètres		V.C		330 €
828	Rue de la Paix	De la rue de l'Ancienne Place à al rue des Usines	93 mètres		V.C		
879	Rue Bernard Palissy	De la rue Dauge à la Rue Gay Lussac	202 mètres	6 mètres	V.C		
503	Avenue du Parc	De Boulevard de l'Europe à la Porte de Bavay	342 mètres	10 mètres	V.C		
810	Boulevard Pasteur	De la rue Henri Sculfort à la rue de la Liberté	521 mètres	10 mètres	V.C		
944	Square des Peupliers	Impasse sur la rue des Hêtres	69 mètres		V.C		
832	Rue Pécart	De la rue d'Hautmont à la rue St Antoine	370 mètres	7 mètres	V.C		

934	Rue des Pensées	De la rue des Violettes à la rue des Bleuets	348 mètres		V.C		
480	Bd Ch. Perrault	De le rue Verhaeren à la rue des Sars	309 mètres		V.C		
588	Rue de Picardie	De la rue des Flandres à la Sambre	138 mètres	8 mètres	V.C		
844	Rue du Jeu de Paume et rue du Skating	De la rue de Douzies et de la Place des Minières à la Place des Laminiers	230 mètres	7 mètres	V.C		470 € (Rue du jeu de Paume) 800 (Rue du Skating)
910	Allée des Platanes	De l'Avenue Jean Jaurès à la rue du Pont de Pierre	257 mètres	6 mètres	V.C		
114	Rue du Pont de Pierre	De la route de Feignies au Chemin de Buffalo	1 876 mètres	5 mètres	V.C		620 €
504	Avenue de la Porte de Bavay	Du Boulevard de l'Europe à la Porte de Bavay	190 mètres	10 mètres	V.C		800 €
569	Rue de la Porte de France	De l'Avenue du Colonel Schouller à l'Avenue Verdun	92 mètres	7 mètres	V.C		300 €
589	Porte de Paris	De l'Avenue de France à la rue Sainte Aldegonde	120 mètres	7 mètres	V.C		
949	Square des Pommiers	Impasse à l'ouest de la rue des Chênes	56 mètres		V.C		
536	Rue de la Porte de Mons	Du Boulevard de l'Europe à la Place Vauban	227 mètres	6 mètres	V.C		
812	Rue du Progrès	De la rue du Faubourg St Quentin à l'Avenue Jean Jaurès	174 mètres	8 mètres	V.C		
585	Rue de Provence	De la rue H. Durre à	215 mètres	8 mètres	V.C		

		l'Avenue des Provinces Françaises					
581	Avenue des Provinces Françaises	De l'Avenue de France à la rue de Flandre	205 mètres	10 mètres	V.C		
525	Rue du 87 ^{ème} R.I.F.	De la rue de Vauban à la rue du 145 ^{ème} R.I.	70 mètres	7 mètres	V.C		
816	Rue de la Quincaillerie	Du Boulevard Pasteur à la rue du Faubourg St Quentin	255 mètres	6 mètres	V.C		335 €
457	Rue Jean Racine	De la Rue Boileau au Boulevard de la Fontaine	178 mètres		V.C		
813	Rue des Ramoneurs	De la rue du Faubourg St Quentin à l'Avenue Jean Jaurès	160 mètres	5 mètres	V.C		
111	Rue Ferdinand Réquillé	De la Route de Mons au Repère P	414 mètres	5 mètres	V.C		420 €
931	Rue Gustave Ribault	De la rue du Corbeau à l'Avenue Jean Jaurès	221 mètres	6 mètres	V.C		1 542 €
107	Rue des Rocailles	Du Repère K à Assevent	43 mètres	4 mètres	V.C		
461	Bd des Rois de France	De la Rue Verhaeren à l'Av Lamartine	349 mètres		V.C		
509	Avenue Franklin Roosevelt	De la Porte de Bavay à la Place des Nations	285 mètres	12 mètres	V.C		
938	Rue des Roses	De la rue des Bleuets à la rue de Sous-le-Bois	123 mètres		V.C		
711	Rue de Rousies	De l'Avenue de Ferrière à la Rue du Faubourg St Lazare	358 mètres	10 mètres	V.C		
819	Rue Royal	De la rue du Faubourg St Quentin à la rue de	189 mètres	4 mètres	V.C		

		la Liberté					
827	Rue Gaston Samain	De la rue St Antoine à la rue du Travail	112 mètres		V.C		
945	Rue des Sapins	De la rue des Saules à la rue des Ormes	304 mètres		V.C		
207	Rue des Sars	De la Route de Mons à la Rue du Grand Bois	1 670 mètres	6 mètres	V.C		
941	Rue des Saules	De la rue des Hêtres à la rue des Sapins	259 mètres		V.C		726 €
564	Avenue du Colonel Schouller	Du Boulevard de l'Europe à l'Avenue de France	299 mètres	11 mètres	V.C		25 354 €
817	Rue Schweitzer	Du Boulevard Pasteur à la Rue du Capitaine	151 mètres	6 mètres	V.C		34 421 €
814	Rue Henri Sculfort	De la rue du Faubourg St Quentin à la rue d'Hautmont	271 mètres	8 mètres	V.C		560 €
554	Rue Gustave Sculfort	De la rue de la Croix à la Caserne Joyeuse	157 mètres	8 mètres	V.C		
920	Rue des Sorbiers	Entre la Rue du Pont de Pierre et la rue des Ormes	140 mètres	7 mètres	V.C		
C125	Rue de Sous-le-Bois	De la rue Victor Hugo à la rue de l'Hermitage	1 021 mètres	8 mètres	V.C		226 024 €
820	Rue Saint Antoine	De la rue de la Liberté à la rue des Laminoirs	746 mètres	7 mètres	V.C		15 518 €
567	Rue Saint Eloi	De la Corniche à l'Avenue du Colonel Schouller	108 mètres	19 mètres	V.C		
204	Rue Saint Exupéry	De la R.N 355 à la Rue Guynemer	160 mètres	13 mètres	V.C		420 €
623	Rue Saint	De la rue du	226	7	V.C		420 €

	Jean	Faubourg St Quentin à l'Avenue Jean Jaurès	mètres	mètres			
700	Rue du Faubourg Ste Aldegonde	De la Porte de Paris à Rousies	592 mètres	5 mètres	V.C		
859	Rue Sainte Emilie	De la rue de Douzies à la rue de la Butte	601 mètres	7 mètres	V.C		850 €
830	Rue des Usines	De la rue d'Hautmont à la rue St Antoine	396 mètres	7 mètres	V.C		470 €
911	Rue Sydney Thomas	De la rue P. Martin à la rue du Pont de Pierre	198 mètres	6 mètres	V.C		
651	Impasse des Thuyas	De la rue des Troènes au repère 8	45 mètres	6 mètres	V.C		
839	Rue du Tilleul	De la rue Pécart à la rue de Douzies	528 mètres	8 mètres	V.C		
130	Rue du Tivoli	De la route de Feignies à la route de Mons	620 mètres	9 mètres	V.C		790 €
829	Rue du Travail	De la rue du Château à la rue des Usines	230 mètres		V.C		420 €
809	Rue du Trieu au Vin	De la rue d'Hautmont au repère F	227 mètres	4 mètres	V.C		840 €
650	Rue des Troènes	De la route d'Assevent au Repère C	250 mètres	8 mètres	V.C		
937	Rue des Tulipes	De la rue des pensées à la rue de Sous-le-Bois	360 mètres		V.C		560 €
505	Rue Valmy (de)	De la rue de Fleurus à l'Avenue Roosevelt	112 mètres	6 mètres	V.C		2 392 €
524	Rue Vauban	De la rue C. Fournier à la rue du 87 ^{ème} R.I.F	168 mètres	8 mètres	V.C		
489	Rue Paul Valéry	De la rue Verhaeren au lot « La	165 mètres		V.C		

		Famille Ouvrière »					
479	Rue Jules Vallès	Du Bd Malherbe à la Rue Flaubert	115 mètres		V.C		
566	Avenue de Verdun	Du Boulevard de l'Europe à l'Avenue de France	250 mètres	10 mètres	V.C		89 566 €
606	Rue Emile Verhaeren	De la route de Mons aux Bds Perrault et des Rois de France	371 mètres		V.C		420 €
101	Chemin Vert	De l'Avenue de Ferrière à Rousies	431 mètres	7 mètres	V.C		400 €
105	Allée Verte	De la rue des Crosseurs à la route d'Elsmes	671 mètres	5 mètres	V.C		
823	Rue de la Victoire	De la rue des Usines à la Rue de l'Ancienne Place	88 mètres	6 mètres	V.C		
933	Rue des Cèdres	Du Bd Pasteur à la rue des Bleuets	130 mètres		V.C		
612	Rue des Vitriers	De la route de Mons au repère N	199 mètres	4 mètres	V.C		600 €
535	Rue Jules Walrand	De la Place Vauban à l'Avenue Roosevelt	121 mètres	7 mètres	V.C		
601	Rue Warnotte	De la route de Mons à l'Allée Verte	227 mètres	6 mètres	V.C		
473	Rue Emile Zola	Prolongement de la rue Jules Vallès	573 mètres		V.C		
661	Route de Feignies	De la R.N 49 au nouveau C.D 105	560 mètres	12 mètres	V.C		
882	Rue Pierre Curie	Part de la rue de la Couturelle aboutit Rue Madame Pierre Curie	110 mètres	8 mètres	V.C		45 648 €
984	Chemin piétons parallèle à	Du n°98 route d'Assevent	75 mètres	4 mètres	V.C à caractère de		

	la RD 959 Route d'Assevent	à la rue de la polyclinique			chemin		
985	Résidence Rue du Tilleul – Chemin piétons	De la VC 839 Rue du Tilleul – se termine en impasse	45 mètres	2 mètres	V.C à caractère de chemin		
988	Résidence Rue d'Hautmont Chemin piétons	De la vc 987 – Place de la Résidence à la RD 107 – Rue d'Hautmont	82 mètres	1.50 mètres à 7.50 mètres	V.C à caractère de chemin		
990	Résidence Raoul Leblanc – Chemin piétons Ouest	De la vc 989 Place de la Résidence à la RD 195 Bd Pasteur	15 mètres	1.50 mètres	V.C à caractère de chemin		
991	Résidence Raoul Leblanc – Chemin piétons Est	De la vc989 Place de la Résidence à la RD 195 Bd Pasteur	12 mètres	4 mètres	V.C à caractère de chemin		
883	Rue Marie Curie	Part de la rue de la Couturelle aboutit en impasse	192 mètres	8 mètres	V.C		45 648 €
884	Rue Henri Becquerel	Part de la rue Pierre Curie aboutit Rue Marie Curie	152 mètres	8 mètres	V.C		45 648 €
885	Avenue des vergers	Part Av Jean Jaurès aboutit en impasse	97 mètres	8 à 22 mètres	V.C		
641	Boulevard des océans	Part du Bd de Jeumont aboutit à la rue de l'Ancien Pont Rouge	384 mètres	10 mètres	V.C		
642	Allée de l'Océan Arctique	1 ^{ère} voie en impasse débouchant sur le Bd des Océans	28 mètres	9.50 mètres	V.C		
643	Allée de l'Océan Antarctique	2 ^{ème} voie en impasse débouchant sur le Bd des océans	33 mètres	9.50 mètres	V.C		
644	Avenue de l'Océan Atlantique	Part du Bd des océans aboutit à a rue de	442 mètres	10 mètres	V.C		300 €

		l'Ancien Pont rouge					
645	Avenue de l'Océan Pacifique	3 ^{ème} voie en impasse débouchant sur le Bd des Océans	30 mètres	9.50 mètres	V.C		300 €
646	Avenue de l'Océan Indien	4 ^{ème} voie en impasse débouchant sur le Bd des Océans	29 mètres	9.50 mètres	V.C		300 €
952	Rue du commerce	VC 523 du Lt Col MARTIN à la rue du Commerce partie privée	40 mètres	9 mètres	V.C		
953	Rue Jean Manet	Route d'Assevent	98 mètres	5 mètres	V.C		
954	Lotissement Croix de Lorraine	Impasse sur la Route de Feignies	184 mètres	5 mètres	V.C		
956	Rue René Fonck	De la Route d'Elesmes à la rue Roland Garros	287 mètres	5 mètres	V.C		850 €
957	Rue Henri Farman	De la rue René Fonck à la rue René Fonck	225 mètres	4 mètres	V.C		
958	Rue Rolland Garros	Rue René Fonck à la Rue Clément Ader	346 mètres	6 mètres	V.C		
959	Rue Maryse Bastié	De la rue Clément Ader à la rue Adrienne Bolland	123 mètres	5 mètres	V.C		
960	Rue René Caudron	De la rue René Fonck à la rue Léon Bathiat	96 mètres	4 mètres	V.C		
961	Rue Adrienne Bolland	De la rue Nungesser à la rue Roland Garros	211 mètres	5 mètres	V.C		
962	Rue Louis Breguet	Impasse sur la rue Rolland Garros	211 mètres	5 mètres	V.C		
963	Rue Edmond	En impasse de la Route	187 mètres	5 mètres	V.C		

	Rostand	de Mons					
964	Lotissement Croix St André	En impasse de la Route de Feignies	375 mètres	4 mètres	V.C		
965	Rue Augustin Thierry	De la route de Feignies au Boulevard Lavisse	235 mètres	6 mètres	V.C		
966	Boulevard Ernest Lavisse	Du Boulevard Châteaubriand à la rue Philippe de Comynes	251 mètres	6 mètres	V.C		620 €
967	Allée Jules Michelet	De la rue E. Lavisse en impasse	134 mètres	4 mètres	V.C		
968	Allée Philippe de Comynes	En impasse de la Rue E. Lavisse	157 mètres	4 mètres	V.C		420 €
969	Boulevard Châteaubriand	De la rue du Bicentenaire à la rue A. Thierry	400 mètres	5 mètres	V.C		420 €
970	Rue de Champagne	De la rue de Picardie à la rue de Normandie	185 mètres	5 mètres	V.C		
971	Rue de Bretagne	De la rue de Provence à la rue de Normandie	256 mètres	6 mètres	V.C		
972	Rue de Normandie	De la rue de Flandre à la rue de Champagne	309 mètres	6 mètres	V.C		400 €
974	Rue Charles Peguy	De la vc 480 Bd Charles Perrault à la vc 489 Rue Paul Valéry	127 mètres	9 mètres	V.C		
975	Rue Paul Claudel	De vc 480 Bd Charles Perrault à la vc 489 rue Paul Valéry	161 mètres	9 mètres	V.C		
976	Rue Jean Cocteau	De la vc 974 rue Charles Peguy à la vc 975 Rue P. Claudel	42 mètres	9 mètres	V.C		
977	Résidence Croix de Malte	De la vc 661 Route de Feignies se termine en impasse	46 mètres	5 mètres	V.C		
978	Impasse	De la vc	33 mètres	8	V.C		

	rue Emile Zola	473 se termine en impasse		mètres			
979	Foyer Victor Hugo voie de desserte	De la RD 136 rue V. Hugo se termine en impasse	191 mètres	4 à 23 mètres	V.C		
981	Résidence Saint Ghislain	De la RD 105 Route de Feignies se termine en impasse	84 mètres	8 mètres	V.C		
982	Rue des Trieux Mouton	De la RD 136 rue de Grévaux se termine en impasse	330 mètres	8 mètres	V.C		
983	Impasse Allée Verte	De la vc 105 Allée Verte se termine en impasse	111 mètres	5 mètres	V.C		
986	Résidence Rue d'Hautmont voie de desserte	De la vc 389 rue du Tilleul à la vc 987 Place de la Résidence de la Rue d'Hautmont	27 mètres	7.25 mètres	V.C		

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le



ID : 059-215903923-20241105-D175_2024-DE

SOUS PRÉFECTURE
D'AVESNES

16 MARS 2012

ARRIVEE

**Procès verbal de mise à disposition matériel voiries
de la commune de MAUBEUGE à l'AMVS.**

ANNEXE 2 : Liste matériel voiries.

Source : Liste communes.

- Camion 19 tonnes Renault tribenne (9117 ZB 59)
- Camion 19 tonnes Volvo benne (1275 RH 59)
- Camion 2t50 (678 BHR 59)
- Camionnette Berlingo Citroën (839 CPT 59)
- Fourgons Jumper (106 CDK 59)
- Fourgons Peugeot Boxer (AB 764 CB)
- Remorque Hubière
- Rouleau compresseur
- Saleuses
- Traceuse peinture routière
- VL 106 Peugeot (8272 ZP 59)

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le



ID : 059-215903923-20241105-D175_2024-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Direction Générale Adjointe
Administration et Développement
Affaire suivie par Corinne DENHEZ
☎ : 03.27.53.75.90
Réf : CLC/CD

02 NOV 2010

ARRS

REPARTITION :

Direction Générale des Services	1
D.G.A. Moyens Généraux <i>Serofinanciers le 20/11/2</i>	1
D.G.A. Administration/développement	13
Direction des Services Techniques <i>(Vainie)</i>	1
Direction des Politiques Municipales	1
Classeur 3ème	1
Services Extérieurs <i>AMVS le 05/11/10</i>	1

Faut le 05/11/10



Date de la convocation : 15 octobre 2010

L'an deux mille dix

Le vingt deux octobre à 18 h 30

le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :

Monsieur Rémi PAUVROS, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : N. MONTFORT, C. DI POMPEO, T. DEPARDIEU, M-P. ROPITAL, A-J. FOURNEAU, J. BARD, Y. RENAUD, C. SAVAUX, D. BARBAROSSA, N. DELBOUVE, R. GALAND, J. QUATREBOEUF, J. KIEFER, G. DESENFANT, R. THIREZ, F. TRINCARETTO, M. DHENIN, J. JOSEPH, M. BEAUSSART, D. DELCROIX, L. MAZUY, E. HOSTELART, E. MENVIELLE, M. HALABI, A. BOUGHAZI, R. MOREIRA, M. GAMRA, A. BOUNOUA, B. COURTIN, S. CARION, J-C. DECAGNY, M. GRAVE, A. VAN DEN BROECK, N. GOMES, M. AZZAOU, J-Y. HERBEUVAL, F. MACALUSO, R. BENKADDOUR

EXCUSES ayant donné pouvoir : Francis TRINCARETTO, Joëlle JOSEPH, Evelyne HOSTELART, Evelyne MENVIELLE, Malika HALABI, Ali BOUNOUA, Sabrina CARION, Jean-Claude DECAGNY, Rachida BENKADDOUR

EXCUSEE : Arlette VAN DEN BROECK (excusée à partir de la question n°1)

ABSENTS : Mohamed AZZAOU, François MACALUSO

Secrétaire de séance : Benoît COURTIN

OBJET N° 5 : Transfert de compétence - Procès-verbal de mise à disposition des voiries et des différents biens meubles, matériels et véhicules à l'AMVS : approbation et autorisation de signature.

Conformément aux articles L.1321-1, L.1321-2 à L.1321-5 du Code Général des Territoriales (CGCT) fixant les modalités de la mise à disposition des biens en cas de transfert de compétences, la mise à disposition de ces biens doit être constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre parties intéressées.

Ce procès-verbal doit préciser :

- la consistance et la situation juridique,
- l'état,
- la valeur comptable des biens concernés.

La mise à disposition a lieu à titre gratuit et pour une durée illimitée mais elle entraîne des opérations d'ordre patrimonial pour l'AMVS.

L'AMVS assume ainsi l'ensemble des droits et obligations du propriétaire, à l'exception du pouvoir d'aliénation.

Le projet de procès-verbal ci-joint est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Par ailleurs, il est demandé à l'assemblée de bien vouloir autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer ledit procès-verbal.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

APPROUVE ledit procès-verbal et AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Rémi PAUVROS
Maire de MAUBEUGE



P. Le Maire de Maubeuge
13/11/2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Pauvros", written over a blue circular stamp.